First Nation Forestry Program

Government of Canada / Gouvernement du Canada

Natural Resources Canada / Ressources naturelles Canada

Indian and Northern Affairs Canada / Affaires [illegible] et du Nord [illegible]

In partnership with First Nations

The purpose of the First Nation Forestry Program is to improve economic conditions in status Indian communities with full consideration of the principles of sustainable forest management.

Visit our web site at: www.fnfp.gc.ca

100-05457/

Traditional Ecological Knowledge within the Government of Canada's First Nation Forestry Program

- A Case Study -

Prepared in response to a call for case studies on the Implementation of Article 8(j) and related provisions under the Convention on Biological Diversity
(In accordance with Decision IV/9)
March 1999

Cette publication est disponsible aussi en français

Canadian Forest Service
Natural Resources Canada

Indian & Northern Affairs Canada

In partnership with First Nations

Table of Contents

Preface ii

Introduction 1

What is Traditional Ecological Knowledge ? 2

Forestry in Canada 4

Indigenous Knowledge with Respect to Forestry Practices 5

The First Nation Forestry Program 6

Ethno Botany Project, Ktunaxa Independent School, British Columbia 7

Forest Management Pilot Program, Blood Tribe, Alberta 8

Traditional Forest Resource Inventory, Horse Lake First Nation, Alberta 9

Traditional Land Use Occupancy Study, Swan River First Nation, Alberta 10

Nisichawayasihk Cree Nation Land Use Study, Nisichawayasihk Cree Nation, Manitoba 11

Harvest Company Planning, Mitigaawaaki Forestry Marketing Cooperative, Ontario 13

Aboriginal Heritage Garden, Eel River Bar First Nation, New Brunswick 14

Mi'kmaq Hiking Trail, Pabineau First Nation, New Brunswick 15

Medicinal Plants Within Eel Ground's Forest Lands, Eel Ground First Nation, New Brunswick 15

Conclusion 16

References 19

Preface

Issues of traditional knowledge are becoming increasingly important to global conservation initiatives and sustainable use of natural resources. The Convention on Biological Diversity, signed and ratified in Rio de Janeiro in December, 1993 by over 150 nations of the world, recognizes the important role Indigenous communities play in achieving sustainable development. The key provisions are found in Article 8 (j) of the Convention and relate to the use of traditional ecological knowledge (TEK) of indigenous and local communities.

In late 1998, the Secretariat, Convention on Biological Diversity, called for case studies on the implementation of Article 8(j) and related provisions under the Convention on Biological Diversity. In response to the call, the Canadian Forest Service, a sector within the federal Department of Natural Resources, took up the challenge of documenting TEK activities supported by the First Nation Forestry Program[1].

This report represents the Canadian Forest Service's response to the Secretariat's request and, along with other federal government submissions, was tabled at the *Intergovernmental Forum on Forests* in Geneva, May 3-14, 1999.

This project presented an opportunity to bring together a number of TEK projects supported by the First Nation Forestry Program. Preparing this report would not, however, have been possible without the cooperation and assistance of First Nation project managers and others. The First Nation Forestry Program would like to acknowledge the contributions of the following individuals:

Elliot Fox, Blood Tribe, Alberta
Michael Anderson, MKO, Manitoba
Karen Stock, Waterhen First Nation, Manitoba
Gilles Soucy, Eel River Bar First Nation, New Brunswick
Donna Mae Perley, Eel Ground First Nation, New Brunswick
Bill Trerice, National Aboriginal Forestry Association, Ontario
Bill McKay, First Nation Forestry Association, Nova Scotia
Michael Keefer, Ktunaxa/Kinbasket Tribal Council, British Columbia
Heather McLean, North Shore Tribal Council, Ontario

[1] A joint federal program funded by the Department of Natural Resources (Canadian Forest Service) and the Department of Indian Affairs and Northern Development.

and, the following Canadian Forest Service staff members:

Art Shortreid, Pacific Forestry Centre, Victoria, British Columbia
Randy Butcher, Pacific Forestry Centre, Victoria, British Columbia
Nello Cataldo, Pacific Forestry Centre, Victoria, British Columbia
Joe DeFranceschi, Northern Forestry Centre, Edmonton, Alberta
Rick Greet, Great Lakes Forestry Centre, Sault Ste. Marie, Ontario

J. H. Smyth, R.P.F.
Chief, Forestry Development and Aboriginal Affairs
Programs Division
Industry, Economics and Programs Branch
Tel: 613-947-7380
Fax: 613-992-5390
e-mail: jsmyth@nrcan.gc.ca

Visit our Web Site at www.fnfp.gc.ca

Traditional Ecological Knowledge within the Government of Canada's First Nation Forestry Program
-A Case Study-

by Erin Kinsella*

" Their very survival has depended upon their ecological awareness and adaptation...These communities are the repositories of vast accumulations of traditional knowledge and experience that links humanity with its ancient origins. Their disappearance is a loss for the larger society, which could learn a great deal from their traditional skills in managing very complex ecological systems. It is a terrible irony that as formal development reaches more deeply into rain forests, deserts, and other isolated environments, it tends to destroy the only cultures that have proved able to thrive in these environments."

- World Commission on Environment and Development, 1987

Introduction

Not so long ago, the Aboriginal[2] peoples of North America practised a harvest based economy where they managed resources according to an intricate knowledge of the land, its ecological processes and patterns. Through trade, they exchanged both goods and knowledge. However, in the post-colonial era, the opportunities for such formal and informal exchanges have severely dissipated.

Today, many First Nation[3] people are turning to traditional teachings and practices to regain a connection with the earth. In an era where greater job opportunities exist in small business, local government and non-renewable industries, they wish to preserve their special understanding of the landscape that has been enriched over generations[4]. To do this, Elders are passing on traditional ecological knowledge (TEK) to respected community members. This exchange of knowledge may hold the key to unlocking new approaches to environmental concerns. In fact, TEK's holistic approach may ultimately help reshape the typically linear method of Western cultures to resource management.

The recognition of TEK's relevance has developed alongside growing international concern for the protection of biodiversity, deforestation and many other forms of environmental

---

[2] ***Aboriginal*** : A term enshrined in the Canadian Constitution that includes Indian, Inuit, and Métis people of Canada..

[3] ***First Nation***: A term used to indicate that Indian peoples were the first nations to exist on this continent and with whom the treaties were signed.

[4] Garvin, T., Hodgson, G., and M. Robinson. 1994. Mapping How We Use Our Land. Canadian Cataloguing in Publication Data.

* First Nation Forestry Program Project Officer, Industry Economics and Programs, Canadian Forest Service, Ottawa Ontario.

degradation.[5] With few exceptions, however, the practical application of traditional ecological knowledge has been negligible to date. Still, there is a growing library of opinion on the subject and its potential in resource management.

In 1992, the Convention on Biological Diversity was completed. By 1993, the Convention had entered into force. The Convention recognized, among many other issues, that the unique knowledge held by indigenous peoples is essential to conserve biodiversity[6]. Although negotiations related to the topic were controversial, the Biodiversity Convention ultimately included the following objectives:

> Article 8. In-situ Conservation
>
> Each Contracting Party shall, as far as possible and as appropriate:
>
> (j) Subject to its national legislation, respect, preserve and maintain knowledge, innovations and practices of indigenous and local communities embodying traditional lifestyles relevant for the conservation and sustainable use of biological diversity and promote their wider application with the approval and involvement of the holders of such knowledge, innovations and practices and encourage the equitable sharing of the benefits arising from the utilization of such knowledge, innovations and practices.[7]

The First Nation Forestry Program (FNFP), implemented in 1996, is a partnership program between the federal Department of Natural Resources (NRCan) and the Department of Indian Affairs and Northern Development (DIAND). In response to Decision IV/9 and the accompanying call for case studies,[8] the FNFP is pleased to provide examples of projects that reflect the wide range of values and traditions associated with First Nation-based TEK. Specifically, the paper will discuss how the FNFP draws upon this knowledge. The application of TEK continues to evolve both inside and outside Canada's native communities, and the examples must be viewed in this context. In other words, it may take decades for TEK to show tangible results in terms of biodiversity conservation.

What is Traditional Ecological Knowledge ?

Many theorists have attempted to define "*Traditional Ecological Knowledge*", both in the spiritual

---

[5] Bombay, H. 1996. Aboriginal Forest-Based Ecological Knowledge in Canada. National Aboriginal Forestry Association. Ottawa, Canada.

[6] Mann, H. LL.M., PH.D. 1997. Intellectual Property Rights, Biodiversity and Traditional Knowledge: A Critical Analysis In The Canadian Context. International and Environmental Law and Policy.

[7] The Convention on Biological Diversity.1992. Convention Text.

[8] **Decision IV/9**, adopted at the fourth meeting of the Conference of Parties (COP 4), invites Governments, international agencies, research institutions, representatives of indigenous and local communities and NGOs to submit case studies and relevant information on the implementation of Article 8 (j) and related provisions to the Secretariat of the Convention on Biological Diversity Executive Secretary, who will disseminate this information, through appropriate means, such as the clearing house mechanism.

and cultural sense. LaDuke (1994) describes TEK as "the culturally and spiritually based way in which indigenous people relate to their ecosystems." Here, TEK is a "way" that has emerged out of an understanding of the Ojibway word "minobimatsiiwin" or the "good life"[9]. Using more pragmatic terms, Freeman (1992) suggests TEK "is directed toward gaining a useful understanding of how ecological systems generally work, to how many of the key components of the total ecosystem interrelate, and how predictive outcomes in respect to matters of practical concern can be best affected." [10]

Traditional ecological knowledge is a perceived value based system effectively passed down for thousands of years. TEK reflects an understanding of the earth's essential elements, and evolving processes and patterns. Thus, its teachings and practices are inseparable from the person, place and context in which they are revealed.

In the indigenous view of the cosmos, every living and non-living entity on Mother Earth is interconnected and lives according to the Creator's instructions.[11] These spiritual beliefs and values help bestow moral responsibility and help justify protecting the environment.[12] In the absence of traditional ways to share knowledge, many First Nation people fear this context for TEK will be lost and, in the end, TEK will be misused.[13]

There are crucial differences between traditional and ecological knowledge. As a result, the term "traditional ecological knowledge" is, by definition, ambiguous.[14] Ecology is the study of how organisms relate to their environments. Ecological knowledge includes geography, wildlife patterns and migration, vegetation, biodiversity conservation and protection, seasonal changes and yearly life cycles, and the interconnected relationships between local environments. [15] Throughout history, Aboriginal communities developed technologies based on their knowledge of the land (Bill Trerice, NAFA, pers. comm., 1999). However, while traditional or Indigenous knowledge has strong connections to the natural environment, its ideas and insights may not be ecological in nature. Still, if the term 'ecological knowledge' were expanded to encompass all knowledge acquired about the

---

[9] Brubacher, D. and D. McGregor. 1998. Aboriginal Forest Related Traditional Ecological Knowledge in Canada. National Aboriginal Forestry Association, Ottawa, Canada.

[10] Freeman, M.R. 1992. The Nature and Utility of Traditional Ecological Knowledge. Northern Perspectives 20(1) pp 9-12.

[11] Blanchet-Cohen, N. 1996. Strategies for a Living Earth: Examples From Canadian Aboriginal Communities. Biodiversity Associates Report, Environment Canada.

[12] Low, A. P. 1992. Indigenous Knowledge Systems: The Key to Worldwide Sustainable Development. Joint Research Project. Plenty Canada and Indigenous Network of Indigenous NGOs and Practitioners Involved in Development.

[13] Lambrou, Y. 1998. Benefit Sharing of Indigenous Knowledge. Paper prepared for the 1998 Biodiversity Convention.

[14] Inglis, T. J. 1993.Traditional Ecological Knowledge Concepts and Cases. International Program on Traditional Ecological Knowledge and International Development Research Centre. Canadian Museum of Nature.

[15] Intellectual Property Policy Directorate, Corporate Governance Branch. 1998. Protecting the Traditional Knowledge of Indigenous Peoples. Industry Canada. (the views expressed in this paper are those of the author, and do not necessarily represent the views of Industry Canada or the Government of Canada).

harmony of the living earth, the term TEK would have more validity.[16]

While no conclusive definition exists for traditional ecological knowledge, the FNFP has chosen the following working definition for this report:

> TEK is a cumulative body of knowledge and beliefs, handed down through generations by cultural transmission, about the relationship of living beings (including humans) with one another and with their environment.[17] It is "a body of information derived from a geographically and environmentally distinct group of people, who have experienced, adjusted and transferred this data cross generationally. The ability of each cultural group to transform the flora and fauna around them into elements of sustenance such as food, clothing, shelter, medicine and tools, etc., is distinct and identifies them from one another. The knowledge is culturally diverse and its spiritual significance to each group varies."[18]

Forestry in Canada

Forests are a fundamental part of Canadian history. Today, of Canada's total land base, 417.6 million hectares or 45% is covered by forests. This represents 10% of the world's forested landscape. Private interests account for 6% of Canadian forests; 71% falls under provincial jurisdiction; and 23% is federally owned and managed by or in cooperation with territorial governments.

Of the forested land, approximately 236.7 million hectares or 57% is deemed "commercial." However, only 119 million hectares are actually used to produce timber. Open forests comprised of small trees, shrubs and muskeg make up the balance.

Management of Canada's forests has evolved over the past few hundred years to reflect much of the world's changing social, economic and cultural needs. In colonial times, New World pioneers exploited the vast forests, giving little thought that the resources were finite. In fact, North America was partly colonized to meet the urgent demand for timber in other areas of the world devastated by war and over-exploitation of forest resources.

During colonial times, traditional forest activities of First Nation people in Canada were also increasingly restricted. The Royal Proclamation of 1763 recognized Aboriginal rights and created an atmosphere of potential coexistence between European and Aboriginal people. However, systematic policy shifts marginalised unique Aboriginal forest-based knowledge and practices.[19] These shifts included the devolution of responsibility for resource management from the federal to

---

[16] Inglis, T. J. 1993.Traditional Ecological Knowledge Concepts and Cases. International Program on Traditional Ecological Knowledge and International Development Research Centre. Canadian Museum of Nature.

[17] Inglis, T. J. 1993.Traditional Ecological Knowledge Concepts and Cases. International Program on Traditional Ecological Knowledge and International Development Research Centre. Canadian Museum of Nature.

[18] Lambrou, Y. 1998. Benefit Sharing of Indigenous Knowledge. Paper prepared for the 1998 Biodiversity Convention.

[19] Brubacher, D. and D. McGregor. 1998. Aboriginal Forest Related Traditional Ecological Knowledge in Canada. National Aboriginal Forestry Association. Ottawa.

the provincial level of government and greater allocation of Aboriginal traditional territories within Crown land. Increasingly, Aboriginal people in Canada were seen as a hindrance to development, especially in the case of land rights.

During the 1800s, colonists pushed westward. Lawmakers and officials regulated forests only to establish standards, quality and sizes for export. This attitude fuelled the perception of vast forest resources. Needless to say, the forest-based ecological knowledge systems of First Nation peoples may have been helpful during this time, but went largely unrecognized.

Finally, in the mid- to late 19th century, legislation started to regulate the forest industry in Canada. Quickly, new concepts of tenure licenses, stumpage and ground rents were integrated into provincial legislation. One such example was Ontario's *Crown Timber Act*, passed in 1849.[20]

More recently, forest management in Canada has recognized the need to manage entire forest ecosystems as opposed to only the timber resource.[21] Growing concern about the state of the forested landscape has been accompanied by heightened awareness of how traditional Aboriginal knowledge can apply to conservation and management.

Indigenous Knowledge with Respect to Forestry Practices

During the past few decades, Canada has increasingly recognized native rights to land and resources. Aboriginal and treaty rights have enabled First Nation people to become more involved in resource management in Canada. In addition, they have become more involved in decision making due to several factors: the implementation of land claims agreements, the resolution of long-standing disputes over treaty land entitlements, an improved technical capacity to manage forests on Reserve lands, and in some places, an increased willingness of provincial governments and industry to recognize the value of First Nation involvement.[21]

The 1987 United Nations World Commission on Environment and Development played a key role in linking traditional ecological knowledge with sustainable development within the global community. The Brundtland report (1987), *Our Common Future*, referred to Aboriginal communities as "repositories of vast accumulations of traditional knowledge and experience." In a similar spirit, Canada's first National Forest Strategy (1992), *Sustainable Forests: A Canadian Commitment*, recognized the integral role of Aboriginal people to manage forests sustainably. Specifically, the strategy "respects the shared beliefs and aspirations of Aboriginal people, and addresses...the development of models for sustainable forest management."

Canada's second 5-year National Forest Strategy released in May 1998 continues to recognize a commitment to Article 8 (j) in its Principles and Framework for Action in Strategic Direction Seven:

---

[20] Hardy, Y. Ph D. 1997. Sustainable Forest Management: The Mark of a Society. Assistant Deputy Minister, Canadian Forest Service, Natural Resources Canada, Ottawa.

[21] Ibid.

[21] Bombay, Harry. 1996. Aboriginal forest-based ecological knowledge in Canada. National Aboriginal Forestry Association. Ottawa.

Aboriginal Peoples: Issues of Relationship. This commitment includes the need to recognize Aboriginal and treaty rights and to consider Aboriginal land use in forest management.

The First Nation Forestry Program (FNFP)

Respect for natural resources has always shaped the lives of Canada's First Nations. Close to 80% of First Nations are located within the boreal and temperate forest regions of the country. Over 2,300 Indian reserves are located across Canada, exceeding an area of 3 million hectares; 1.4 million hectares are suitable for activities such as timber management, hunting and trapping, recreation, fisheries management and non-timber forest products.

Traditionally, the forest has played a pivotal role in the social and cultural lives of First Nation people. But forests also contribute to the economic development of First Nations. Although forest lands on many reserves are too small to support large scale, long-term commercial forestry, they offer a foundation upon which First Nations can build technical capacity, develop on- and off-reserve business partnerships, maintain their spiritual and cultural connection with the land, and carry on traditions.

Several factors are expected to significantly change the social and economic fabric of the forest sector in the coming years. First, land claims, treaty-making and treaty land entitlements between the federal and provincial governments and First Nations are ongoing processes that will increase First Nations' control of land. Second, First Nation communities are the fastest growing demographic units in rural forested Canada. First Nation leaders believe it's vital for their people to become actively involved in the forest sector as a way to create jobs and generate revenue in these growing communities.

The First Nation Forestry Program, introduced in April 1996, was implemented to improve economic conditions in status Indian communities while respecting the principles of sustainable forest management. The five-year economic program is designed to create jobs, encourage financially viable forestry operations and enhance First Nation forest management skills, both on and off-reserve.

The FNFP has four objectives that receive federal funding. Objective Four, "*to enhance the capacity of First Nations to sustainably manage reserve forests*," recognizes the need to improve, and in certain cases, restore deteriorated reserve forests. The objective also implicitly recognizes the need to incorporate traditional ecological knowledge within the plans.

From the outset, First Nations have been involved in the management and implementation of the FNFP. The program forges strategic alliances to ensure that First Nations participate as equal partners in sustainable forest management practices. In so doing, the program provides long-term benefits to communities.

The First Nation and federal government partnership, which is the heart of the FNFP, helps in a variety of ways to prepare First Nations for current and future opportunities in the forest sector. In turn, as illustrated in the following examples, the native holistic approach towards resource management both inside and outside of the community will inevitably lead to conservation of

biological diversity both directly and indirectly in Canada and around the world.

> "The global environment crisis has more than adequately demonstrated that business as usual will not and cannot ensure global survival. What is needed is a fundamental shift in consciousness and this means that the views of indigenous peoples- our laws rules and relationships to the natural world-have to be brought back into the picture. In fact, these natural laws and rules have to become the focus of humanity."
>
> - Ruby Dustan, Lil 'Wat [22]

Project Examples

The FNFP is about to complete its third successful year of operation (March 31, 1999). The following examples illustrate how traditional ecological knowledge has been applied to the planning and coordination of particular FNFP projects. No doubt, they will also help elicit further discussion on the implementation of Article 8(j) as it relates to maintaining ecological integrity.

Example 1
Project Title: **Ethno Botany Project**
Proponent: **Ktunaxa Independent School, British Columbia**

Under the jurisdiction of the Ktunaxa Kinbasket Tribal Council (KKTC) in interior British Columbia, the Ktunaxa and Independent School Society initiated an Ethno botany project in November, 1996. With financial assistance from the province of British Columbia's "Forest Renewal British Columbia" (FRBC) program, the project studied the Ktunaxa and Kinbasket communities' traditional use of plants. A traditional use study incorporated the collected information; it has proven educational for both Elders and the general community.

Through detailed surveys of Ktunaxa reserves in the East Kootenays and permanent vegetation research plots on reserves, the project increased the botanical information base from which to manage both reserve and Crown lands in the Ktunaxa territory. Specifically, the project studied the impact of prescribed burning to improve ungulate grassland habitat.

Work will continue on the Ethno botany project. Another field season of plant collections (with specimens prepared for the herbarium) is planned. In addition, staff will monitor the project or support related projects in cooperative fire ecology and botanical inventory in the Ktunaxa and Kinbasket traditional territories. Partners include the following:

- First Nation Forestry Program
- University of British Columbia (UBC)

---

[22] Low, A. Peter. 1992. Indigenous Knowledge Systems: The Key to Worldwide Sustainable Development. Joint Research Project. Plenty Canada and Indigenous Network of Indigenous NGOs and Practitioners Involved in Development.

- Ministry of Forests and Environment, Lands and Parks
- Columbia Basin Trust Advisory Committee
- The Native Plant Society of British Columbia
- The Ktunaxa Kinbasket Tribal Council (KKTC)
- The Ktunaxa Kinbasket Development Corporation

Upon completion, the project will have achieved KKTC's goals: to improve grassland habitat on the reserve lands, to increase community awareness of botanical diversity and cultural uses within reserve lands, and to increase the capacities of Ktunaxa members to manage natural resource projects and to explore economic opportunities using native plants.

Already, the program has enjoyed a number of achievements:

- An additional 243 plants have been collected, classified for medicinal or other cultural purposes, prepared, and stored in the herbarium;
- An extensive annotated bibliography on Ktunaxa and Kinbasket traditional and current uses of cultural plants has been completed along with a small guide to 23 culturally important plants;
- Guided plant walks to encourage greater understanding among all community members of the physical environment were successfully undertaken. Community members also accompanied ecological interpreters on a "Traditional Trek" through the Purcell Wilderness Conservancy to map traditional ecosystem uses and their boundaries;
- Project staff assisted a student with her Master's thesis which included observing various intensities of prescribed fires and their effect on certain species, soil and noxious weeds.

Example 2
Project Title: Forest Management Pilot Program
Proponent: Blood Tribe, Alberta

The purpose of the Blood Tribe Forest Management Strategy is:

> *To protect, preserve and maintain the cultural and ecological integrity of Blood Tribe forests in the true spirit of Kainaysinni- the Blood Tribe Elders Declaration, through sustainable development, for the use and benefit of present and future generations.*

The current year, 1998-99, is the third year of a partnership between the FNFP and the Kainaiwa (Blood Tribe). This partnership is expected to continue for the remaining two years of the program.

The land base of Kainaiwa, the largest of any designated Indian Reserve in Canada, consists of Blood Reserve #148 (the main reserve) on the prairies (144,379 hectares) and Blood Reserve #148A (Blood Timber Limit) at the foot of the Rocky Mountains (1,940 hectares). Both reserves are in southwestern Alberta. Since the Blood Timber Limit is in the Montane and Foothills parkland and makes up most of Kainaiwa managed forests, the FNFP focuses mainly in this area.

In the first year, a feasibility study concluded that a forest management plan was possible for

Kainaiwa. The study noted that such a plan must integrate current and traditional ecological knowledge to sustain the integrity of the Kainaiwa culture.

In the second year, the Kainaiwa Forest Management Pilot Project was initiated. Through an intensive two-day workshop, tribal stakeholders, which included tribal government staff, and Elders, members of the elected Chief and Council and other community members, helped conceive the Kainaiwa Forest Management Strategy.

The current project, which continues the Pilot, involves collecting baseline data relevant to both traditional land use and archaeological and biophysical resources on Blood Reserve #148A (Blood Timber Limit). The data will provide a foundation for the Kainaiwa Forest Management Strategy beginning in May 1999.

Stakeholders agreed that the forest management strategy must incorporate cultural values, beliefs and principles to ensure the integrity of the Kainaiwa culture. They also agreed to conduct a traditional land use mapping (TLUM) initiative to help incorporate traditional and current ecological knowledge within the strategy. The TLUM component of the project will be completed by March 31, 1999.

Example 3
Project Title: Traditional Forest Resource Inventory
Proponent: Horse Lake First Nation, Alberta

In 1997, to improve economic conditions in their community, the Horse Lake First Nation, in partnership with the FNFP, initiated a forest management plan for forestry related business and training. The Chief and Council created a Natural Resources Committee which then hired an Environmental Officer and an Assistant to investigate business and training opportunities, and to manage on and off-reserve forests on traditional land.

The Horse Lake First Nation developed a forest management plan on its traditional territories for two reasons: the ecological diversity of these territories lent themselves to a variety of potential uses, including forestry, agriculture and ecotourism; and forest use affects the fish and wildlife needed by many Western Cree Tribal Council (WCTC) subsistence hunters and anglers. Since WCTC members are guaranteed access to fish and wildlife resources by Treaty rights, any management plan must consider traditional uses of their territories.

The Horse Lake First Nation and FNFP partnership continued into 1998-99. The WCTC proposed a global inventory of its lands to provide the basis for a sound forest management strategy. It will also enhance the ability of member First Nations to participate in the management of off-reserve forest resources. A global inventory will yield three important results:

- it will identify resources that may be developed consistent with cultural aspirations, or used

as part of an economic development strategy to improve the self-sufficiency of reserve communities;

- the experience gained by Western Cree Tribal Council members during the training program and fieldwork will provide a solid basis for future employment in the forestry sector;

- a completed inventory and silvicultural prescriptions will improve the ability of WCTC member First Nations to manage and sustain both on- and off-reserve forest resources.

The Horse Lake First Nation, a leader in environmental management practices in the First Nation community, has already developed an on-reserve forest management plan. Through its expertise and commitment to sharing information with other First Nations, Horse Lake is ideally suited to teach other communities about forest related issues through workshops.

Example 4
Project Title: **Traditional Land Use and Occupancy Study**
Proponent: **Swan River First Nation, Alberta**

In 1998, the Swan River Band, Driftpile Band and Sucker Creek Band in Alberta (known collectively as part of the Lakeshore First Nations) requested a traditional land use and occupancy study (TLUOS). The FNFP, as well as other contributors in the industrial and government sector, funded the study which had three main objectives:

- to map traditional and current environmental knowledge for future development initiatives;

- to help stakeholders negotiate land-use and plan resource development for the proposed project area;

- to help preserve the cultural history of the Lakeshore people for future generations.

The Lakeshore First Nations asked the Arctic Institute of North America (AINA), a non-profit membership organization of the University of Calgary, to help with the TLUOS.

The project uses an "evolving methodology." This means the participatory nature of the project influences how it develops. However, the project tries to maintain the same methodology.

Data for the maps are collected from both historical information and the Elders. Typically, the Elders' environmental knowledge comes from their grandparents. This dates first hand traditional ecological knowledge near 1850, preceding the signing of Treaty 8 in 1899. The project interviewed a number of respected Elders and band members about the mapping of traditional sites, including graves, cabins and hunting.

Examples of traditional ecological information on the base map include: migratory patterns, calving sites, wintering sites, habitat boundary changes, migratory pathways, plants (including berries, trees and roots) and forest fires to help explain some of the habitat changes over time. Ethnographic and cultural information is also integral to the mapping system.

The final document will compile mapping data, ethnographic information and life stories. Members of the band will be trained in global positioning systems (GPS) and geographic information systems (GIS) to ensure continuity in the analysis of traditional patterns of land use.

In July 1999, the Swan River TLUOS project will distribute the final document to coincide with the 100th anniversary commemoration of the signing of Treaty 8 at Lesser Slave Lake. Ultimately, these excellent maps of traditional land use will help stakeholders cooperate in resource development planning, treaty claims and preserve cultural history for education. Lakeshore Chiefs and Councils and the Tribal Council, for example, will use the document in their dealings with the forest industry. At the same time, schools will use it to teach children how to keep their traditions alive.

Example 5
Project Title: **Nisichawayasihk Cree Nation Land Use Study, Harvest Strategy and Plan**
Proponent: **Nisichawayasihk Cree Nation, Manitoba**

The Nisichawayasihk Cree Nation of north-central Manitoba (Nelson House) is developing a comprehensive land use plan for its traditional territory. As part of its provisions, the multi-party Nisichawayasihk Cree Nation Implementation Agreement (a successor agreement to the 1977 Northern Flood Agreement) provides for land use planning and resource co-management with the Province of Manitoba. To that end, a Resource Management Board was created to prepare the land use plan for the Nisichawayasihk Cree Nation Resource Area. The plan will address the management of forest resources and the potential for commercial forestry development.

In addition, the Nisichawayasihk Cree Nation signed the May 29, 1997 Manitoba Treaty Land Entitlement Framework Agreement. As an Entitlement First Nation, the Nisichawayasihk Cree Nation is now selecting some 32,000 hectares of lands pursuant to the Traditional Land Entitlement (TLE) Agreement and the terms of Treaty No. 5. The TLE Agreement also provides for a Community Interest Zone (CIZ) extending in a 30 kilometre radius from the main community at Nelson House. According to the TLE Agreement, the interests of the Nisichawayasihk Cree Nation have a priority over most resource-related developments and allocations proposed within the CIZ, including commercial forestry operations, during the three year land entitlement selection process.

Although the main community at Nelson House is accessible by Provincial Trunk Highway 391, most of the 22,000 km^2 of the Nisichawayasihk Cree Nation Resource Area is relatively remote and can only be reached by boat, snow machine, dog teams and by float- and ski-equipped aircraft. In addition to the Nisichawayasihk Cree Nation's extensive traditional land uses throughout its territory, it operates Nelson House Forest Products. Not surprisingly, the First Nation wishes to enhance sustainable employment in the forest sector, particularly by producing housing construction materials. Thus, the Chief, Council and community members are keenly interested in

a land use plan that protects traditional uses of lands and natural resources while encouraging commercial forestry operations.

With the exception of the most southerly portions, large-scale commercial forestry operations have not yet developed the traditional territory of the Nisichawayasihk Cree Nation. However, Tolko Manitoba Inc. a forest based company, now holds a Forest Management Licence affecting most of the Nisichawayasihk Resource Area. In December 1997, the company also received provincial licences for a 13-year Forest Management Plan which proposes extensive forestry operations and road construction activities in the Nelson House Resource Area. The Nisichawayasihk Cree Nation wishes to integrate the approved and proposed forestry operations of Tolko Manitoba Inc. within the overall land use plan for the Nisichawayasihk Resource Area.

Funded in part under the FNFP, the Nisichawayasihk Cree Nation is working with the Manitoba Keewatinowi Okimakanak, Inc. Natural Resources Secretariat on a *Nisichawayasihk Cree Nation Land Use Study, Harvest Strategy and Plan.* It has the following goals:

- to determine the geographic extent and nature of the traditional use, occupancy and habitation of lands and natural resources by members of the Nisichawayasihk Cree Nation. This includes identifying sacred, burial and other special sites, and developing a data-base of these traditional land uses through the application of Geographic Information Systems (GIS) technology;

- to document the traditional ecological knowledge of the Nisichawayasihk Cree Nation with respect to sensitive ecological features and sites, medicinal plants, cumulative changes to environmental processes arising from existing forestry and hydroelectric operations and other matters;

- to inventory, with the support of GIS technology, the forestry resources within the Nisichawayasihk Resource Area, including areas identified for forest harvesting within the 13-year FMP of Tolko Manitoba Inc.;

- to compare traditional land uses to forestry resources within the Nisichawayasihk Resource Area, including the areas identified for forest harvesting within the 13-year forest management plan of Tolko Manitoba Inc.;

- to develop, through community consultation and participation, a timber Harvest Strategy that protects traditional uses of lands and natural resources in the Nisichawayasihk Resource area and provides for appropriate commercial forestry operations;

- to initiate negotiations between Tolko Manitoba Inc., the Province of Manitoba and the Nisichawayasihk Cree Nation regarding the Nisichawayasihk Cree Nation Harvest Strategy.

Example 6
Project Title: **Harvest Company Planning**
Proponent: **Mitigaawaaki Forestry Marketing Cooperative, Ontario**

Beginning in 1997, with financial assistance from the FNFP and other agencies, the Mitigaawaaki Forestry Marketing Cooperative in Blind River, Ontario explored the purchase of a timber harvesting company. This would enable the Cooperative to access harvesting rights on Crown land for economic development, ensure a seat at the negotiation table for the Sustainable Forest Licence process and open up other opportunities from the licencee. Potential benefits of the project include economic development and employment opportunities for First Nation timber harvesters; a potential source of timber for First Nation mills; the development of First Nations' business capacity and skills; and additional marketing opportunities for the Cooperative.

The project has two objectives: to identify products from the two forest zones currently used for commercial purposes or that have significant potential; to identify the structure of the non-timber forest product industry to help communities find their niche in this industry.

The project considered five groupings of non-forest products:

- wild edible and medicinal mushrooms
- products used for the floral industry and interior decoration
- wild edible berries and other foods
- herbs used for health and cosmetics
- seeds collected from forest plants

Each of these groups has its own history in the context of traditional ecological knowledge of the eastern boreal and Great Lakes/St. Lawrence forest zones.

In 1997, the project completed a report on Phase 1 entitled *"Non-timber forest products from the eastern boreal and Great Lakes/St. Lawrence forest zones."* [23] The report, which evaluated potential commercial opportunities for the area's First Nations, was expected to guide research for the project's second and subsequent phases.

Ideally, the next phase will research develop models to estimate the presence of promising species in the North Shore region. This work will build upon the botanical knowledge available in the various species and known geographical and ecological conditions.

---

[23] **Note**: This report is not for distribution and contains information confidential to the Mitigaawaaki Marketing Coop.

Example 7
Project Title: **Aboriginal Heritage Garden**
Proponent: **Eel River Bar First Nation, New Brunswick**

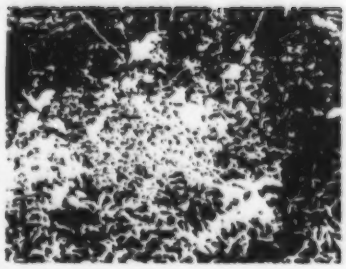

The Aboriginal Heritage Gardens in Chaleur Park, New Brunswick will be the first of its kind in the world. As a celebration of contributions by Aboriginal people to society, it will be the first significant Aboriginal tourism attraction in Atlantic Canada.

Using the North American Indian Heritage Garden Smithsonian concept as a model, the community began work on a master plan for the site in 1995. Staff researched plants and their relationship to the people carefully.

"The community based project was researched using the knowledge of the Elders," explains Tim Dedam, Manager of Economic Development and Tourism for Eel Ground Bar First Nation. "It celebrates the contribution of nature and plants to our medicines and food, and to the spirituality of our society."

"The First Nation Forestry Program (FNFP) assisted directly with the development of the land," explained Dedam. "Fungi and other undesirable species and invasive plants were removed. Test plots of sweet grass and other plants were sowed. Geographic and information systems and global positioning systems helped map the overall site. Security systems were also implemented on the site to keep animals from eating the plants."

FNFP funding also enabled the First Nation to leverage funds from other sources. This is crucial for a project of this magnitude.

The Aboriginal Heritage Gardens will educate the general public about the vast contributions made to society by the Mi'kmaq and other First Nations in terms of traditional ecological knowledge. At the same time, the project will allow community members to become reacquainted with their contributions. The Gardens will demonstrate the fragile relationship between people and plants by teaching profound respect for Mother Nature and her fragile resources. By participating in interpretive and educational programs, Elders will resume their traditional roles as educators within the community, sharing knowledge through the oral tradition. In essence, the Gardens will become a place of respect, demonstrating the contributions of First Nations in a sensitive and honourable manner.

Example 8
Project Title: **Mi'kmaq Hiking Trail**
Proponent: **Pabineau First Nation, New Brunswick**

For many years the local government and membership of the Pabineau First Nation community considered restoring an elaborate trail system used by their Mi'kmaq ancestors for thousands of years prior to European contact. This intricate trail follows the shoreline of the Nepisiquit River some 130 kilometres to Mt. Carleton in northern New Brunswick. The Mi'kmaq people used the trail for many reasons, including for access to tribal hunting, fishing, trapping and gathering sites, spring and fall migration, and as a road to reach other First Nation communities.

In 1985, a Mi'kmaq trail restoration program was initiated. During the first two years, much time was spent gathering information (historical, legends, flora and fauna) and flagging the route to Papineau Falls. In 1998, aided in part by FNFP financial support, the program expanded the trail beyond Nespisiquit Falls and built a footbridge spanning the river. In this way, historical activities carried out on traditional territories can be preserved for cultural/ecotourism purposes.

Along the trail, the Pabineau Nation is preparing an inventory of special areas where, for example, legends of Glooscap are alive and waiting to be told. Similarly, the Tobique First Nation is reconstructing the traditional Maliseet trail along the banks of the Tobique River, which will join the Mi'kmaq trail at the Nespisiquit Falls. This historic area is rich in cultural heritage sites that tell much of the traditions of First Nation people who inhabited the region. Fragments of stone tools dating back 5,000 years have been recovered from archeological sites along the river banks. To this day, rock blinds used for hunting caribou can be found along various sections of the trail.

Example 9
Project Title: **Medicinal Plants Within Eel Ground's Forest Lands**
Proponent: **Eel Ground First Nation, New Brunswick**

The forest management plan adopted in Eel Ground First Nation recognizes the traditional knowledge of their ancestors. Donna Mae Perley, the project Coordinator and Manager, views the medicinal plants project as "a small component of the overall holistic approach to forest management for Eel Ground" and feels that "traditional knowledge of Elders is integral to the sustainable management and preservation of the forest biodiversity."

This project also recognizes that commercial forest management practices are generally not designed to accommodate plants with medicinal properties. In some instances, for example, the social, spiritual, ecological and economic value of medicinal plants may be greater than the value of

timber. However, Eel Ground First Nation acknowledges that it cannot give up timber values entirely. At the same time, it knows that forest management must be sensitive to the habitat requirements of these, mostly understory, plants.

According to Donna Mae, this project intends to bridge Mi'kmaq traditional knowledge with the scientific principles of ecology, botany and, specifically, plant taxonomy. In so doing, it will preserve the biodiversity of the plant species found in Eel Ground's bioregion. Ultimately, the knowledge gathered from Elders will be compiled in a written document that can be easily understood by community members. The document will promote understanding of each species' habitats and its place and function within the ecosystem. Additionally, it will describe the plants' medicinal qualities, their distribution and population characteristics across the forested landscape. Once completed, the document will encourage other First Nations searching to revitalize their traditional ways. Hopefully, through the development of partnerships over the course of the project, other similar initiatives will occur on larger land bases.

Conclusion

Canada's First Nation peoples are rediscovering their history of traditional ecological knowledge. They are finding ways to recapture this knowledge, enabling the current generation to understand it and ensuring that it is passed on to future generations for their use and benefit. At the same time, non-Aboriginal Canadians from coast to coast are also interested in traditional ecological knowledge as practised for centuries by the country's first peoples.

The federal government, which has long recognized the value of traditional ecological knowledge, has developed a variety of different programs to assist First Nations to research and record this information. In response to Canada's implementation of Article 8 (j) under the Convention on Biological Diversity, this paper discusses one of the many national and regional programs funded by the Canadian government that assists First Nations to secure varying elements of their past.

The First Nation Forestry Program, the case study prepared in response on the implementation of Article 8 (j), is jointly funded by two federal departments. It aims to improve economic conditions in status Indian communities while maintaining the principles of sustainable forest management. Since inception in 1996, the program has financially supported over 300 projects ranging from reserve forest management to business development.

The program is committed to helping First Nations participate in the forest sector, including the development of information on traditional ecological knowledge for land use planning. This paper cited a number of projects presently funded by the FNFP to help First Nations research and document traditional ecological knowledge. Many of these projects are funded in partnership with other levels of government, the forest industry and academic institutes.

As different aspects of traditional ecological knowledge are compiled and better understood, TEK finds its way into existing land use planning guidelines for forest lands managed by the community. In this way, modern forestry practices are inextricably linked with traditional knowledge and use of the land base. First Nations and non-Aboriginals alike share this wisdom for all to manage resources better.

It is apparent from the paper that no one definition exists for "traditional ecological knowledge." The term varies according to one's relationship to nature and the environment. From the possible definitions, the paper created a suitable working definition.

It is also apparent from the project examples that no one approach exists to gather information on traditional ecological knowledge. Moreover, the variety of uses for the information underscores the fact that TEK has many faces. Each First Nation community is socially and culturally distinct and unique with its own priorities and approaches with respect to traditional ecological knowledge. However, from a few project examples summarized below, one common thread is apparent: the desire to keep First Nation traditional ecological knowledge alive in the community.

The Ktunaxa Kinbasket Tribal Council in the interior of British Columbia augmented their botanical information base as a way to manage their reserve lands and Crown forests.

In southern Alberta, on one of Canada's largest reserves, the Blood Tribe is collecting biophysical baseline data on traditional land use practices to incorporate into its forest management strategy. Elders and the community at large believe that the management strategy must incorporate the tribe's cultural values, beliefs and principles.

In New Brunswick, the Eel River Bar First Nation is developing an Aboriginal Heritage Gardens, the first of its kind in the world. The research phase of the project used Elders' knowledge of the various plants growing in the area. The Gardens will celebrate the contribution of nature and plants to the Nation's medicines and food, and the spirituality of its society. In addition, the Gardens will educate the general public on the vast contributions made by the Mi'kmaq and other First Nations in terms of ecological knowledge.

In northern Manitoba, the Nisichawayasihk Cree Nation is developing and implementing a comprehensive land use plan for a 22,000 km^2 resource area. The First Nation is located in a relatively remote community far removed from the economic opportunities and social infrastructure found to the south. Consequently, the community struggles to balance the creation of viable economic opportunities from the forest for its members while protecting traditional uses of the land. The Chief, Council, and community members of the Nation have decided to develop the land use plan to protect traditional uses while encouraging commercial forestry that can co-exist with these uses.

The First Nation Forestry Program represents a case study for the Canadian Government's continuing efforts to help preserve First Nations' traditional ecological knowledge for future generations of Canada's first peoples. The cited projects illustrate how First Nations approach this topic and how the information will be used to preserve this knowledge. Much of the gathered information is being shared among Canadians at large. Most importantly, much of the knowledge is directly integrated into the land use planning processes by First Nations and non-Aboriginals alike, processes that will protect the integrity of what this rich knowledge can offer in the sustainable management of our country's resources.

" All living things are one and all are connected to one another on the Earthweb; every plant and creature has lessons they can teach us. The Earth web is a medicine wheel, and such wheels can be seen in the tradition of all Earth peoples and all ancient cultures, each expressing it in their own way...Everything and everyone needs to find this balance if they are to create opportunities for progression"

- Grey Wolf

"The reservations did reserve a part of our culture. We've changed, but that thread of our culture is still there. And that thread is a key to changing the thoughts and consciences of those that have the power right now to make this decision: Do we change the system and protect the environment, or not change the system and destroy it? "

- Jewell Praying Wolf James

References

Bayne, D., Hamilton, R., Lucas, M., Paul, A., Paul, L., Mickey, C. and Sutherland, T.1996. Traditional Ecological Knowledge: Draft #3, Protocols for Researchers. Long Beach Model Forest. British Columbia, Canada.

Berkes, F. and G. Madhav. 1991. Traditional Resource Management Systems. Resource Management and Optimization. Harwood Academic Publishers, U.S.A. 8(3-4): pp. 127-141.

Blanchet-Cohen, N. 1996. Strategies for a Living Earth: Examples From Canadian Aboriginal Communities. Biodiversity Associates Report, Environment Canada. Ottawa, Canada.

Bombay, Harry. 1996. Aboriginal forest-based ecological knowledge in Canada. National Aboriginal Forestry Association. Ottawa, Canada.

Brubacher, D. and D. McGregor. 1998. Aboriginal Forest Related Traditional Ecological Knowledge in Canada. National Aboriginal Forestry Association. Ottawa, Canada.

Brundtland Report. 1987. Our Common Future. World Commission on Environment and Development. New York: Oxford University Press.

Canadian Council of Forest Ministers. 1992. Sustainable Forests: A Canadian Commitment. Ottawa, Canada.

Canadian Council of Forest Ministers. 1998. National Forest Strategy: 1998-2003. Ottawa, Canada.

Freeman, M.R. 1992. The Nature and Utility of Traditional Ecological Knowledge. Northern perspectives:20(1): pp.9-12.

Garvin, T., Hodgson, G., and M. Robinson. 1994. Mapping How We Use Our Land. Canadian Cataloguing in Publication Data. Alberta, Canada.

Grenier, L. 1998. Working With Indigenous Knowledge. International Development Research Centre. Ottawa, ON.

Hardy, Y. 1997. Sustainable Forest Management: The Mark of a Society. Assistant Deputy Minister, Canadian Forest Service. Ottawa, Canada.

Inglis, T. J.1993.Traditional Ecological Knowledge Concepts and Cases. International Program on Traditional Ecological Knowledge and International Development Research Centre. Canadian Museum of Nature. Ottawa, Canada.

Intellectual Property Policy Directorate, Corporate Governance Branch. 1998. Protecting the Traditional Knowledge of Indigenous Peoples. Industry Canada. Draft Report. Canada.

Limbri, Y. 1998. Benefit Sharing of Indigenous Knowledge. Paper prepared for the 1998 Biodiversity Convention. Ottawa, Canada.

Low, A. P. 1992. Indigenous Knowledge Systems; The Key to Worldwide Sustainable Development. Plenty Canada and Indigenous Network of Indigenous NGOs and Practitioners Involved in Development. Canada.

Mann, H. 1997. Intellectual Property Rights, Biodiversity and Traditional Knowledge: A Critical Analysis In The Canadian Context. International and Environmental Law and Policy. Canada.

Natural Resources Canada. 1998. The State of Canada's Forests 1997-1998. Canadian Forest Service, Ottawa, Canada.

Poole, P. 1995. Indigenous Peoples, Mapping & Biodiversity Conservation: An Analysis of Current Activities and Opportunities for Applying Geomatic Technologies. BSP Peoples and Forest Program, Discussion Paper Series. WWF, The Nature Conservancy and World Resources Institute. Canada.

Some Key Facts: Aboriginal Peoples in Canada. A brochure by the Federation of Canadian Municipalities.1998. Ottawa, Canada.

Supply and Services Canada. Indian Act. 1989. Canadian Government Publishing Centre. Ottawa, Canada.

The Convention on Biological Diversity.1992. Convention Text, Article 8(j) and Decision IV/9 adopted at the fourth Conference of Parties.

Programme forestier des Premières nations

Gouvernement du Canada

Ressources naturelles Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada

Gouvernement of Canada

Natural Resources Canada

Indian and Northern Affairs Canada

*En partenariat **avec** les Premières nations*

Le Programme forestier des Premières nations a pour but d'améliorer les conditions économiques des collectivités d'Indiens inscrits, en tenant pleinement compte des principes de l'aménagement durable des forêts.

Visitez notre site site Web à : www.pfpn.ca

Les connaissances écologiques traditionnelles au sein du Programme forestier des Premières nations du gouvernement du Canada

- Étude de cas -

Préparée en réponse à un appel d'études de cas sur l'application du paragraphe 8 j) et des dispositions connexes de la Convention sur la diversité biologique
(conformément à la décision IV/9)
mars 1999

This publication is also available in English

Service canadien des forêts
Ressources naturelles Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada

En partenariat avec les Premières nations

Table des Matières

Préface ii

Introduction 1

Qu'entend-on par connaissances écologiques traditionnelles ? 3

La foresterie au Canada 5

Connaissances des Autochtones sur les pratiques forestières 6

Le programme forestier des Premières nations 7

Projet d'ethnobotanique, Colombie - Britannique 8

Programme pilote d'aménagement forestier, Alberta 10

Inventaire des ressources forestières traditionnelles, Alberta 11

Étude sur l'utilisation et l'occupation traditionnelles des terres, Alberta 12

Étude sur l'utilisation des terres de la nation crie de Nisichawayasihk, stratégie et plan d'exploitation, Manitoba 13

Planification d'une compagnie de récolte du bois, Ontario 15

Jardins patrimoniaux autochtones, Nouveau-Brunswick 16

Sentier de randonnée pédestre Mi'kmaq, Nouveau-Brunswick 17

Plantes médicinales dans les terres forestières d'Eel Ground, Nouveau-Brunswick 18

Conclusion 18

Bibliographie 22

Préface

Les enjeux relatifs aux connaissances traditionnelles deviennent de plus en plus importants pour les initiatives mondiales de conservation et l'exploitation durable des ressources naturelles. La Convention sur la diversité biologique, signée et ratifiée à Rio de Janeiro en décembre 1993 par au-delà de 150 pays, reconnaît le rôle majeur que les communautés autochotnes jouent lorsqu'il s'agit de pratiquer le développement durable. Les dispositions clés se trouvent à l'alinéa j) de l'article 8 de la Convention et concernent l'utilisation des connaissances écologiques traditionnelles (CET) des communautés autochtones et locales.

Fin 1998, le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique a demandé des études de cas sur la mise en oeuvre de l'alinéa j) de l'article 8 et des dispositions connexes de la Convention sur la diversité biologique. En réponse à cette demande, le Service canadien des forêts, entité du ministère des Ressources naturelles du Canada, a relevé le défi de documenter les activités CET soutenues par le Programme forestier des Premières nations[1].

Le présent rapport constitue la réponse du Service canadien des forêts à la demande du Secrétariat et, avec d'autres documents fédéraux, a été déposé au *Forum intergouvernemental sur les forêts* tenu à Genève du 3 au 14 mai 1999.

Ce projet offre la possibilité de rassembler plusieurs projets CET soutenus par le Programme forestier des Premières nations. Toutefois, l'établissement du présent document n'aurait pas été possible sans la collaboration et l'aide des Autochtones qui ont géré les projets ou y ont été mêlés autrement. Le Programme forestier des Premières nations aimerait remercier les personnes suivantes :

Elliot Fox, tribu des Gens-du-Sang (Alberta)
Michael Anderson, MKO (Manitoba)
Karen Stock, Première nation de Waterhen (Manitoba)
Gilles Soucy, Première nation d'Eel River Bar (Nouveau-Brunswick)
Donna Mae Perley, Première nation d'Eel Ground (Nouveau-Brunswick)
Bill Trerice, Association nationale de foresterie autochtone (Ontario)
Bill McKay, Association nationale de foresterie autochtone (Nouvelle-Écosse)
Michael Keefer, conseil tribal de Ktunaxa-Kinbasket (Colombie-Britannique)
Heather McLean, conseil tribal de North Shore (Ontario)

[1] Programme fédéral commun financé par le ministère des Ressources naturelles (Service canadien des forêts) et le ministère des Affaires indiennes et du Nord.

et les employés suivants du Service canadien des forêts :

Art Shortreid, Centre de foresterie du Pacifique, Victoria (Colombie-Britannique)
Randy Butcher, Centre de foresterie du Pacifique, Victoria (Colombie-Britannique)
Nello Cataldo, Centre de foresterie du Pacifique, Victoria (Colombie-Britannique)
Joe DeFranceschi, Centre de foresterie du Nord, Edmonton (Alberta)
Rick Greet, Centre de foresterie des Grands Lacs, Sault-Sainte-Marie (Ontario)

J. H. Smyth, ingénieur forestier
Chef du Développement forestier et des affaires autochtones
Division des programmes
Direction générale de l'industrie, de l'économie et des programmes
Tél. : 613-947-7380
Téléc. : 613-992-5390
Courriel : jsmyth@nrcan.gc.ca

Visitez notre site Web à www.fnfp.gc.ca

Les connaissances écologiques traditionnelles au sein du Programme forestier des Premières nations du gouvernement du Canada
- Étude de cas -

par Erin Kinsella *

« Elles ont survécu grâce à leurs connaissances écologiques et à leur faculté d'adaptation... Ces communautés sont les dépositaires d'une vaste somme de connaissances traditionnelles et d'expérience qui relient l'humanité à ses origines anciennes. Leur disparition serait une perte pour la société en général, qui a beaucoup de leçons à tirer de leurs compétences traditionnelles à gérer des systèmes écologiques très complexes. Il est ironique de constater qu'à mesure que le développement fait des incursions plus profondes dans les forêts pluviales, les déserts et d'autres environnements isolés, il a tendance à détruire les seuls cultures qui se sont révélées capables de prospérer dans ces environnements. »

- Commission mondiale de l'environnement et du développement, 1987

Introduction

Il n'y a pas si longtemps, les peuples autochtones[2] d'Amérique du Nord pratiquaient une économie de récolte en vertu de laquelle ils géraient les ressources en fonction de la connaissance intime qu'ils avaient de la Terre et de ses processus et mécanismes écologiques. Par le négoce, ils échangeaient aussi bien des produits que des connaissances. Mais, depuis la colonisation, les occasions de tels échanges, officiels et officieux, se sont pratiquement évanouies.

Aujourd'hui, de nombreuses Premières nations[3] se tournent à nouveau vers les enseignements et les pratiques traditionnels pour tisser de nouveaux rapports avec la Terre. À une époque où les débouchés professionnels se multiplient dans les petites entreprises, les gouvernements locaux et les entreprises non renouvelables, elles tiennent à préserver leur connaissance spéciale du paysage qui s'est enrichie au fil des générations[4]. C'est à cette fin que les Anciens transmettent

---

[2] ***Autochtone*** : terme enchâssé dans la Constitution canadienne qui englobe les Indiens, les Inuits et les peuples métis du Canada.

[3] ***Première nation*** : terme qui sert à indiquer que les peuples amérindiens ont été les premières nations à exister sur ce continent, avec lesquelles les traités ont été signés.

[4] Garvin, T., Hodgson, G. et M. Robinson. 1994. Mapping How We Use Our Land. Données de catalogage avant publication (Canada).

* Officier de le Programme forestier des Premières nations, Direction générale de l'industrie, de l'économie et des programmes , Service canadien des forêts, Ottawa, Ontario.

les connaissances écologiques traditionnelles aux membres respectés de la communauté. Il se pourrait que cet échange de connaissances soit la clé qui déverrouillera de nouvelles façons d'aborder les préoccupations environnementales. De fait, il se pourrait que l'approche holistique des CET contribue en définitive à refaçonner la façon typiquement linéaire dont les cultures occidentales envisagent la gestion des ressources.

La reconnaissance de l'utilité des CET s'est faite parallèlement à l'accentuation des préoccupations de la communauté internationale face à la protection de la biodiversité, au déboisement et à quantité d'autres formes de dégradation de l'environnement[5]. À quelques exceptions près, toutefois, l'application pratique des connaissances écologiques traditionnelles a été jusqu'ici pour ainsi dire négligeable. Il existe néanmoins une somme croissante d'opinions sur le sujet et sur le potentiel qu'il présente pour la gestion des ressources.

C'est en 1992 que s'est terminée la rédaction de la Convention sur la diversité biologique. En 1993, la Convention est entrée en vigueur. La Convention reconnaît, entre autres choses, que les connaissances exceptionnelles que possèdent les peuples autochtones sont indispensables à la préservation de la biodiversité[6]. Bien que les négociations sur le sujet aient été controversées, la Convention sur la biodiversité vise néanmoins les objectifs suivants :

> Article 8. Conservation in situ
>
> Chaque partie contractante, dans la mesure du possible et selon qu'il conviendra :
>
> (j) Sous réserve des dispositions de sa législation nationale, respecte, préserve et maintient les connaissances, innovations et pratiques des communautés autochtones et locales qui incarnent des modes de vie traditionnels présentant un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique et en favorise l'application sur une plus grande échelle, avec l'accord et la participation des dépositaires de ces connaissances, innovations et pratiques et encourage le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation de ces connaissances, innovations et pratiques;[7].

Le Programme forestier des Premières nations (PFPN), qui a vu le jour en 1996, est un partenariat entre le ministère fédéral des Ressources naturelles (RNCan) et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC). En réponse à la décision IV/9 et à l'appel d'études de cas qui

---

[5] Bombay, H. 1996. Aboriginal Forest-Based Ecological Knowledge in Canada. Association nationale de foresterie autochtone. Ottawa, Canada.

[6] Mann, H. LL.M., PH.D. 1997. Intellectual Property Rights, Biodiversity and Traditional Knowledge: A Critical Analysis In The Canadian Context. International and Environmental Law and Policy.

[7] Convention sur la diversité biologique.1992. Texte de la Convention.

l'accompagnait[8], le PFPN a le plaisir de fournir des exemples de projets qui révèlent la riche palette des valeurs et des traditions qui se rattachent aux CET des Premières nations. En particulier, ce document analyse la façon dont le PFPN tire parti de ces connaissances. L'application des CET continue d'évoluer à l'intérieur comme à l'extérieur des communautés autochtones du Canada, et c'est dans ce contexte qu'il faut lire ces exemples. En d'autres termes, il faudra sans doute des dizaines d'années pour que les CET donnent des résultats tangibles pour ce qui est de préserver la biodiversité.

Qu'entend-on par connaissances écologiques traditionnelles?

De nombreux théoriens ont cherché à définir « *les connaissances écologiques traditionnelles* », au sens spirituel comme au sens culturel. LaDuke (1994) définit les CET comme « le rapport culturel et spirituel que les peuples autochtones entretiennent avec leurs écosystèmes ». Ici, les CET sont un « rapport » qui se dégage du mot Ojibway « minobimatsiiwin » qui signifie « bonne vie »[9]. Plus pragmatique, Freeman (1992) insinue que les CET « visent à comprendre de manière utile la façon dont les systèmes écologiques fonctionnent en général, à quel point les éléments essentiels de l'écosystème global sont interdépendants et comment on peut influer sur les aboutissements prévisibles des questions d'ordre pratique »[10].

Les connaissances écologiques traditionnelles sont un système de valeurs qui se transmet de génération en génération depuis des milliers d'années. Les CET témoignent d'une connaissance intime des éléments essentiels de la Terre, ainsi que de ses processus et mécanismes évolutifs. Ces enseignements et pratiques sont donc inséparables de la personne, du lieu et du contexte où ils sont révélés.

Si l'on se base sur le point de vue des Autochtones sur le cosmos, chaque être vivant et non vivant qui vit sur la Terre, notre mère, est interdépendant et vit selon les instructions du Créateur[11]. Ces croyances et valeurs spirituelles contribuent à imposer une responsabilité morale et justifient la protection de l'environnement[12]. Faute de moyens traditionnels d'échange des connaissances, de

---

[8] La **décision IV/9**, prise à la quatrième réunion de la Conférence des parties (COP 4), invite les gouvernements, les organismes internationaux, les établissements de recherche, les représentants des communautés autochtones et locales et les ONG à présenter des études de cas et des renseignements utiles sur l'application du paragraphe 8 j)et les dispositions connexes au Secrétaire général du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, qui diffusera ces renseignements par les moyens qui conviennent, notamment par le biais d'un centre d'échange d'informations.

[9] Brubacher, D. et D. McGregor. 1998. Aboriginal Forest Related Traditional Ecological Knowledge in Canada. Association nationale de foresterie autochtone. Ottawa, Canada.

[10] Freeman, M.R. 1992. The Nature and Utility of Traditional Ecological Knowledge. Northern Perspectives : 20(1) : p. 9-12.

[11] Blanchet-Cohen, N. 1996. Strategies for a Living Earth : Examples From Canadian Aboriginal Communities. Rapport sur les associés de la biodiversité, Environnement Canada.

[12] Low, A. P. 1992. Indigenous Knowledge Systems : The Key to Worldwide Sustainable Development. Joint Research Project. Plenty Canada and Indigenous Network of Indigenous NGOs and Practitioners Involved in Development.

nombreux Autochtones craignent que les CET ne se perdent et, pire encore, qu'elles soient mal utilisées[13].

Il y a des différences fondamentales entre les connaissances traditionnelles et les connaissances écologiques. Il s'ensuit que l'expression « connaissances écologiques traditionnelles » est par définition ambiguë[14]. L'écologie désigne l'étude de la façon dont les organismes se rapportent à leur environnement. Les connaissances écologiques englobent la géographie, les comportements et les migrations de la faune, la végétation, la conservation et la protection de la biodiversité, les changements saisonniers et les cycles de vie annuels, de même que les rapports d'interdépendance entre les environnements locaux[15]. Tout au long de leur histoire, les communautés autochtones ont conçu des techniques reposant sur leurs connaissances de la Terre (Bill Trerice, ANFA, comm. pers., 1999). Or, même si les connaissances traditionnelles ou autochtones ont des liens très puissants avec l'environnement naturel, leurs idées ne sont peut-être pas de nature écologique. Pourtant, si l'expression « connaissances écologiques » était élargie pour englober toutes les connaissances acquises sur l'harmonie de la Terre vivante, l'expression CET aurait alors plus de validité[16].

Même s'il n'existe pas de définition établie des connaissances écologiques traditionnelles, le PFPN a opté pour la définition suivante pour ce rapport :

> Les CET sont une accumulation de connaissances et de croyances qui se transmettent culturellement de génération en génération sur le rapport qui existe entre les êtres vivants (y compris les êtres humains) les uns avec les autres et avec leur environnement[17]. C'est une « somme de renseignements provenant d'un groupe de peuples distincts sur le plan géographique et environnemental, qui ont fait l'expérience et qui ont adapté et transmis ces données de génération en génération. La façon dont chaque groupe culturel est capable de convertir la flore et la faune qui l'entourent en éléments de subsistance comme des aliments, des vêtements, des abris, des médicaments et des outils, etc. est distincte et

---

[13] Lambrou, Y. 1998. Benefit Sharing of Indigenous Knowledge. Communication préparée pour la Convention sur la biodiversité de 1998.

[14] Inglis, T. J. 1993. Traditional Ecological Knowledge Concepts and Cases. Programme international sur les connaissances écologiques traditionnelles et Centre de recherches pour le développement international. Musée canadien de la nature.

[15] Direction des politiques sur la propriété intellectuelle, Direction générale de la gestion d'entreprise. 1998. Protection des connaissances traditionnelles des peuples autochtones. Industrie Canada. (Les opinions exprimées dans cette communication sont celles de leur auteur et ne représentent pas nécessairement celles d'Industrie Canada ou du gouvernement du Canada.)

[16] Inglis, T. J. 1993. Traditional Ecological Knowledge Concepts and Cases. Programme international sur les connaissances écologiques traditionnelles et Centre de recherches pour le développement international. Musée canadien de la nature.

[17] Inglis, T. J. 1993. Traditional Ecological Knowledge Concepts and Cases. Programme international sur les connaissances écologiques traditionnelles et Centre de recherches pour le développement international. Musée canadien de la nature.

différencie chaque groupe l'un de l'autre. Ces connaissances sont culturellement diverses, et leur importance spirituelle pour chaque groupe est variable[18].

La foresterie au Canada

Les forêts font partie intégrante de la trame de l'histoire canadienne. Aujourd'hui, sur l'ensemble de l'assise territoriale du Canada, 417,6 millions d'hectares ou 45 % sont recouverts de forêts. Cela représente 10 % des régions boisées de la planète. Six pour cent des forêts canadiennes appartiennent à des intérêts privés, 71 % sont de compétence provinciale et 23 % appartiennent au gouvernement fédéral, qui en assure l'aménagement, avec ou sans la collaboration des gouvernements territoriaux.

Sur les terres boisées, environ 236,7 millions d'hectares ou 57 % sont jugés « d'intérêt commercial ». Or, 119 millions d'hectares à peine servent aujourd'hui à la production de bois d'oeuvre. Les forêts ouvertes composées de petits arbres, d'arbrisseaux et de muskeg constituent le restant.

L'aménagement des forêts au Canada a évolué au cours des siècles en fonction de la transformation des besoins sociaux, économiques et culturels du monde. À l'époque de la colonisation, les pionniers du nouveau monde exploitaient de vastes forêts, en se moquant pas mal du caractère renouvelable des ressources. De fait, l'Amérique du Nord a été partiellement colonisée pour satisfaire à la demande urgente de bois d'oeuvre d'autres parties du monde dévastées par la guerre et par la surexploitation des ressources forestières.

À l'époque coloniale, les activités forestières traditionnelles des Premières nations du Canada étaient fortement restreintes. La Proclamation royale (1763) a reconnu les droits des Autochtones et a créé un climat de coexistence possible entre les Européens et les Autochtones. Cependant, les revirements politiques systématiques ont marginalisé les connaissances et les pratiques forestières uniques des Autochtones[19]. Au nombre de ces revirements, il faut mentionner le dessaisissement des responsabilités de la gestion des ressources du gouvernement fédéral au profit des gouvernements provinciaux et l'attribution d'une plus forte proportion des territoires traditionnels autochtones aux terres de la Couronne. De plus en plus, les peuples autochtones du Canada ont été perçus comme un obstacle au développement, surtout dans le cas des droits forestiers.

Durant les années 1800, les pionniers se sont aventurés vers l'ouest. Les législateurs et les responsables n'ont réglementé les forêts que pour établir des normes sur la qualité et la taille des exportations. Cette attitude a largement contribué à la notion de ressources forestières quasiment inépuisables. Inutile de dire que les connaissances écologiques forestières des Premières nations auraient été fort utiles à cette époque, mais qu'on n'y a pratiquement pas eu recours.

---

[18] Lambrou, Y. 1998. Benefit Sharing of Indigenous Knowledge. Communication préparée pour la Convention sur la biodiversité de 1998.

[19] Brubacher, D. et D. McGregor. 1998. Aboriginal Forest Related Traditional Ecological Knowledge in Canada. Association nationale de foresterie autochtone. Ottawa.

Finalement, entre le milieu et la fin du XIX[e] siècle, on a commencé à réglementer l'industrie forestière du Canada par voie de législation. Rapidement, les nouvelles notions de permis de coupe, de droits afférents à une coupe et de loyers fonciers ont été incorporées dans les législations provinciales. Mentionnons à titre d'exemple la *Loi sur le bois de la Couronne* adoptée en 1849 en Ontario[20].

Depuis peu, l'aménagement des forêts du Canada reconnaît la nécessité d'aménager la totalité des écosystèmes forestiers par opposition aux seules ressources ligneuses[21]. L'intérêt croissant suscité par l'état du paysage forestier s'est accompagné d'une prise de conscience de la façon dont les connaissances traditionnelles des Autochtones peuvent s'appliquer à la conservation et à l'aménagement.

Connaissances des Autochtones sur les pratiques forestières

Depuis plusieurs dizaines d'années, le Canada reconnaît de plus en plus les droits des Autochtones à l'égard des terres et des ressources. Les droits ancestraux et les droits issus des traités ont permis aux Premières nations de jouer un rôle plus dynamique dans l'aménagement des ressources au Canada. En outre, les Premières nations ont davantage participé à la prise de décisions pour plusieurs raisons : application des accords issus des revendications territoriales, règlement de conflits de longue date sur les droits fonciers des Autochtones issus des traités, amélioration du potentiel technique d'aménager les forêts dans les réserves et, dans certains endroits, empressement des gouvernements provinciaux et des entreprises privées à reconnaître la valeur de la participation des Premières nations[21].

La Commission mondiale de l'environnement et du développement des Nations Unies (1987) a joué un rôle crucial dans l'établissement d'un lien entre les connaissances écologiques traditionnelles et le développement durable à l'échelle internationale. Le rapport Brundtland (1987), *Notre avenir à tous*, qualifie les communautés autochtones de « dépositaires de vastes sommes de connaissances traditionnelles et d'expérience ». Dans une veine analogue, la Première Stratégie nationale sur les forêts du Canada (1992), *Durabilité des forêts : un engagement canadien*, reconnaît le rôle intégral des peuples autochtones dans l'aménagement durable des forêts. En particulier, la stratégie « respecte les croyances et les aspirations partagées des peuples autochtones et vise... l'élaboration de modèles pour l'aménagement forestier durable ».

La deuxième Stratégie nationale sur les forêts du Canada, d'une durée de cinq ans, publiée en mai 1998, reconnaît toujours l'engagement du Canada à l'égard du paragraphe 8 j) dans ses principes directeurs et son cadre d'action en ce qui concerne l'orientation stratégique sept : *Les peuples autochtones et la forêt : questions de relations*. Cet engagement englobe la nécessité de

---

[20] Hardy, Y. Ph D. 1997. Le développement durable des forêts, empreinte de la société. Sous-ministre adjoint, Service canadien des forêts, Ressources naturelles Canada. Ottawa.

[21] Ibid.

[21] Bombay, Harry. 1996. Aboriginal forest-based ecological knowledge in Canada. Association nationale de foresterie autochtone. Ottawa.

reconnaître les droits ancestraux et issus des traités et de tenir compte de l'utilisation des terres autochtones dans l'aménagement des forêts.

Le Programme forestier des Premières nations (PFPN)

Le respect des ressources naturelles a toujours été au coeur de l'existence des Premières nations du Canada. Près de 80 % des Premières nations vivent dans les régions du pays couvertes par la forêt boréale et tempérée. Il y a plus de 2 300 réserves indiennes au Canada, dont la superficie dépasse les 3 millions d'hectares; 1,4 million d'hectares se prêtent à des activités comme l'aménagement forestier, la chasse et le trappage, les loisirs, la gestion des pêches et des produits forestiers non ligneux.

Historiquement, la forêt a toujours joué un rôle crucial dans la vie sociale et culturelle des Premières nations. Mais les forêts contribuent aussi au développement économique des Premières nations. Même si les terres boisées de nombreuses réserves ne suffisent pas à une exploitation commerciale à grande échelle et à long terme, elles peuvent servir de base aux Premières nations pour renforcer leurs capacités techniques, établir des partenariats commerciaux dans les réserves comme en dehors, préserver leurs liens spirituels et culturels avec la Terre et rester fidèles à leurs traditions.

Plusieurs facteurs devraient sérieusement modifier la trame sociale et économique du secteur forestier dans les années à venir. Premièrement, les revendications territoriales, la négociation des traités et les revendications relatives aux droits fonciers découlant des traités entre les gouvernements fédéral et provinciaux et les Premières nations sont des processus continus en vertu desquels les Premières nations exerceront un contrôle plus étroit sur les terres. Deuxièmement, les communautés des Premières nations sont les unités démographiques du Canada rural et boisé qui connaissent la plus forte croissance. Les dirigeants des Premières nations pensent qu'il est essentiel que leurs peuples s'investissent dans le secteur forestier afin de créer des emplois et de générer des recettes pour les communautés qui connaissent un essor rapide.

Adopté en avril 1996, le Programme forestier des Premières nations a été implanté en vue d'améliorer la situation économique des communautés d'Indiens de plein droit tout en respectant les principes de l'aménagement durable des forêts. Le programme économique quinquennal a pour but de créer des emplois, de favoriser les opérations forestières financièrement rentables et de renforcer les compétences des Premières nations dans le domaine de l'aménagement forestier, aussi bien dans les réserves qu'en dehors.

Le PFPN vise quatre objectifs qui bénéficient de l'appui financier du gouvernement fédéral. L'objectif n° 4, « *renforcer les capacités des Premières nations à assurer l'aménagement durable des forêts de leurs réserves* », traduit le besoin d'améliorer et, dans certains cas, de rétablir les forêts détériorées que portent les réserves. Cet objectif reconnaît aussi implicitement la nécessité d'intégrer les connaissances écologiques traditionnelles dans les plans d'aménagement.

Dès le début, les Premières nations ont participé à la gestion et à l'exécution du PFPN. Le programme a pour effet de forger des alliances stratégiques qui garantissent la participation des

Premières nations à l'aménagement durable des forêts à titre de partenaires égaux. Ce faisant, le programme a des retombées à long terme pour les communautés.

Le partenariat entre les Premières nations et le gouvernement fédéral, qui est au coeur du PFPN, contribue de bien des façons à préparer les Premières nations à exploiter les possibilités actuelles et futures du secteur forestier. Et comme l'illustrent les exemples suivants, la façon holistique dont les Autochtones envisagent l'aménagement des ressources à l'intérieur comme à l'extérieur de leurs communautés conduira immanquablement à la préservation de la biodiversité du Canada et du monde entier, aussi bien directement qu'indirectement.

> « La crise mondiale de l'environnement a amplement démontré que le maintien du statu quo ne permettra pas d'assurer la survivance de la planète. Ce qu'il faut, c'est un revirement fondamental des consciences, pour remettre dans le tableau global les points de vue des peuples autochtones, c'est-à-dire nos lois, nos règles et nos rapports avec le monde naturel. En fait, ces lois et ces règles naturelles doivent devenir le point de mire de l'humanité. »
>
> - Ruby Dustan, Lil 'Wat[22]

Exemples de projets

Le PFPN est sur le point de fêter son troisième anniversaire de naissance (31 mars 1999). Les exemples qui suivent illustrent la façon dont les connaissances écologiques traditionnelles ont été appliquées à la planification et à la coordination de certains projets qui relèvent du PFPN. Il est incontestable qu'ils contribuent à animer le débat sur l'application du paragraphe 8 j) dans la mesure où il a un rapport avec la préservation de l'intégrité écologique.

Exemple 1
Titre du projet : Projet d'ethnobotanique
Auteur : École indépendante de Ktunaxa (Colombie-Britannique)

Sous l'égide du Conseil tribal de Ktunaxa Kinbasket(CTKK) dans l'intérieur de la Colombie-Britannique, la Ktunaxa and Independent School Society a entrepris un projet d'ethnobotanique en novembre 1996. Grâce à l'appui financier du programme de « Renouvellement des forêts de Colombie-Britannique » (FRBC), le projet a permis d'étudier l'usage traditionnel des plantes dans les communautés Ktunaxa et Kinbasket. L'étude, qui a permis de rassembler une foule de données, s'est avérée fort instructive à la fois pour les Anciens et la communauté en général.

Grâce à des relevés détaillés établis dans les réserves Ktunaxa du Kootenay-Est et à l'implantation de parcelles permanentes de recherche sur la végétation dans les réserves, ce projet a permis

---

[22] Low, A. Peter. 1992. Indigenous Knowledge Systems : The Key to Worldwide Sustainable Development. Joint Research Project. Plenty Canada and Indigenous Network of Indigenous NGOs and Practitioners Involved in Development.

d'étoffer la base de données botaniques afin de mieux aménager les terres des réserves et de la Couronne dans le territoire des Ktunaxa. En particulier, le projet a étudié l'incidence du brûlage dirigé afin d'améliorer l'habitat des ongulés dans les herbages.

Le projet d'ethnobotanique doit se poursuivre. Une autre saison de collecte des végétaux (avec des spéciments préparés pour l'herbarium) est prévue. En outre, les responsables surveilleront le projet ou appuieront des projets connexes sur l'écologie des incendies et l'inventaire botanique dans les territoires traditionnels des Ktunaxa et des Kinbasket. Au nombre des partenaires, il faut citer :

- le Programme forestier des Premières nations;
- l'Université de Colombie-Britannique (UCB);
- le ministère des Forêts et de l'Environnement, des Terres et des Parcs;
- le Columbia Basin Trust Advisory Committee;
- la Native Plant Society de Colombie-Britannique;
- le Conseil tribal Ktunaxa Kinbasket(CTKK);
- la Société de développement de Ktunaxa Kinbasket.

Une fois terminé, le projet aura contribué à atteindre les objectifs du CTKK : améliorer l'habitat que constituent les herbages sur les terres des réserves, sensibiliser la communauté à la diversité botanique et aux usages culturels dans les terres des réserves et renforcer la capacité des membres de la tribu Ktunaxa à gérer des projets de ressources naturelles et à tirer parti des possibilités économiques en utilisant des plantes indigènes.

Déjà, le programme a atteint un certain nombre d'objectifs :

- 243 végétaux supplémentaires ont été prélevés et classés à des fins médicinales ou culturelles, préparés et entreposés dans l'herbarium;
- une abondante bibliographie commentée sur les usages actuels et traditionnels des plantes culturelles par les Ktunaxa et les Kinbasket a été établie ainsi qu'un petit guide de 23 plantes revêtant une importance culturelle;
- on a organisé des excursions dirigées visant à conscientiser les membres de la communauté à leur environnement physique. Les membres de la communauté ont également accompagné des interprètes écologiques dans le cadre d'une « excursion traditionnelle » dans la zone de protection de la nature de la chaîne Purcell afin de cartographier les utilisations traditionnelles de l'écosystème et ses limites;
- les responsables du projet ont aidé une étudiante à rédiger son mémoire de maîtrise qui consistait à observer diverses intensités de feux dirigés et leurs incidences sur certaines espèces, sur le sol et sur les mauvaises herbes nuisibles.

Exemple 2
Titre du projet : Programme pilote d'aménagement forestier
Auteur : Tribu des Blood (Alberta)

L'objectif de la Stratégie d'aménagement forestier de la tribu des Blood est :

> *De protéger, de préserver et de maintenir l'intégrité culturelle et écologique des forêts de la tribu des Blood dans l'esprit authentique de la déclaration des anciens de la tribu des Blood (Kainaysinni), par un développement durable au profit des générations actuelles et futures.*

L'année 1998-1999 est la troisième année d'un partenariat établi entre le PFPN et les Kainaiwa (tribu des Blood). Ce partenariat devrait persister pendant les deux autres années que doit durer le programme.

L'assise territoriale des Kainaiwa, la plus vaste de toutes les réserves indiennes désignées du Canada, englobe la réserve n° 148 des Blood (réserve principale) dans les Prairies (144 379 ha) et la réserve n° 148A des Blood (concession forestière des Blood) au pied des montagnes Rocheuses (1 940 ha). Les deux réserves sont situées dans le sud-ouest de l'Alberta. Étant donné que la concession forestière des Blood se trouve dans la prairie-parc de la forêt montagnarde et des Foothills et qu'elle constitue la majeure partie des forêts aménagées des Kainaiwa, le PFPN se concentre essentiellement sur ce secteur.

Au cours de la première année, une étude de faisabilité a permis d'établir qu'un plan d'aménagement forestier était possible pour les Kainaiwa. L'étude a néanmoins précisé qu'un tel plan devait intégrer les connaissances écologiques actuelles et traditionnelles afin de préserver l'intégrité de la culture Kainaiwa.

C'est la deuxième année qu'a été lancé le projet pilote d'aménagement forestier des Kainaiwa. Dans le cadre d'un atelier intensif de deux jours, les intervenants tribaux qui comprenaient des membres du gouvernement tribal, des Anciens, des membres du chef et du conseil élus et d'autres membres de la communauté, ont aidé à concevoir la Stratégie d'aménagement forestier des Kainaiwa.

Le projet en cours, qui fait suite au projet pilote, consiste à recueillir des données de base à la fois sur l'utilisation traditionnelle des terres et les ressources archéologiques et biophysiques de la réserve n° 148 à des Blood (concession forestière des Blood). Ces données constitueront le fondement de la stratégie d'aménagement forestier des Kainaiwa à compter de mai 1999.

Les intervenants ont convenu que la stratégie d'aménagement forestier devait tenir compte des valeurs, des croyances et des principes culturels afin d'assurer l'intégrité de la culture Kainaiwa. Ils ont également décidé de cartographier l'utilisation traditionnelle des terres afin d'incorporer dans

la stratégie les connaissances écologiques traditionnelles et actuelles. L'élément cartographique du projet sera terminé d'ici le 31 mars 1999.

Exemple 3
Titre du projet : Inventaire des ressources forestières traditionnelles
Auteur : Première nation de Horse Lake (Alberta)

En 1997, pour améliorer sa situation économique, la Première nation de Horse Lake, de concert avec le PFPN, a lancé un plan d'aménagement forestier axé sur les activités et la formation dans le domaine de la foresterie. Le chef et le conseil ont créé un comité des ressources naturelles qui a recruté un agent de l'environnement et un adjoint chargés d'étudier les possibilités d'ordre commercial et de formation et d'aménager les forêts dans la réserve et en dehors sur les terres ancestrales.

Si la Première nation de Horse Lake a préparé un plan d'aménagement forestier pour ses territoires ancestraux, c'est pour deux raisons : tout d'abord, la diversité écologique de ces territoires les destine à toute une variété d'utilisations possibles, notamment la foresterie, l'agriculture et l'écotourisme; deuxièmement, l'utilisation de la forêt a des incidences sur les poissons et la faune nécessaires à la subsistance de beaucoup de chasseurs et de pêcheurs du Conseil tribal des Cris de l'Ouest (CTCO). Étant donné que les droits issus des traités garantissent aux membres du CTCO l'accès aux ressources halieutiques et fauniques, tout plan d'aménagement doit tenir compte des utilisations traditionnelles de leurs territoires.

Le partenariat entre la première nation de Horse Lake et le PFPN s'est poursuivi en 1998-1999. Le CTCO a proposé d'établir un inventaire global de ses terres qui servira de fondement à une solide stratégie d'aménagement forestier. Cet inventaire permettra aux Premières nations membres de mieux participer à l'aménagement des ressources forestières hors de leurs réserves. Un inventaire global se soldera par trois résultats importants :

- il permettra de répertorier les ressources qui peuvent être exploitées dans le respect des aspirations culturelles ou utilisées dans le cadre d'une stratégie de développement économique en vue d'améliorer l'autonomie des communautés des réserves;

- l'expérience qu'acquerront les membres du Conseil tribal des Cris de l'Ouest dans le cadre du programme de formation et des travaux sur le terrain multipliera leurs chances de trouver un emploi futur dans le secteur forestier;

- un inventaire et des prescriptions sylvicoles permettront aux Premières nations membres du CTCO d'aménager et de maintenir les ressources forestières aussi bien dans les réserves qu'en dehors.

Véritable pionnière des méthodes de gestion environnementale parmi les Premières nations, la Première nation de Horse Lake a déjà élaboré un plan d'aménagement des forêts de la réserve. De par son expertise et sa volonté d'échanger des données avec d'autres Premières nations, la Première nation de Horse Lake est on ne peut mieux placée pour instruire d'autres communautés sur les enjeux forestiers dans le cadre d'ateliers.

Exemple 4

Titre du projet : Étude sur l'utilisation et l'occupation traditionnelles des terres

Auteur : Première nation de Swan River (Alberta)

En 1998, les bandes indiennes de Swan River, Driftpile et Sucker Creek en Alberta (qui ensemble font partie des Premières nations du Lakeshore) ont commandé une étude sur l'utilisation et l'occupation traditionnelles des terres (EUOTT). Le PFPN et d'autres bailleurs du secteur industriel et du gouvernement ont financé l'étude, qui visait trois grands objectifs :

- cartographier les connaissances environnementales traditionnelles et actuelles en vue d'initiatives de développement futures;
- aider les intervenants à négocier l'utilisation des terres et à planifier l'exploitation des ressources dans le secteur envisagé;
- aider à préserver l'histoire culturelle des peuples du Lakeshore pour les générations futures.

Les Premières nations du Lakeshore ont fait appel à l'aide de l'Arctic Institute of North America (AINA), organisme à but non lucratif de l'Université de Calgary, pour les aider à réaliser cette étude.

Le projet repose sur une « méthodologie évolutive », ce qui signifie que le caractère participatif du projet influe sur son évolution. Le projet s'efforce néanmoins de conserver la même méthodologie.

Les données qui doivent entrer dans les cartes sont recueillies auprès de sources historiques et des Anciens. En général, les connaissances que les Anciens possèdent de l'environnement leur viennent de leurs grands-parents. Cela fait remonter aux environ de 1850 les connaissances écologiques traditionnelles de première main, soit avant la signature du Traité 8 en 1899. Dans le cadre de ce projet, on a interrogé un certain nombre d'Anciens tenus en haute estime et des membres des bandes indiennes sur la cartographie des lieux traditionnels, notamment les tombes, les cabines et les lieux de chasse.

À titre d'exemples de données écologiques traditionnelles figurant sur la carte, mentionnons : les modes de migration, les zones de mise-bas, les gîtes d'hivernage, les modifications des limites des habitats, les couloirs de migration, les végétaux (y compris les baies, les arbres et les racines) de même que les feux de forêts, données qui aident à comprendre certains changements intervenus

dans les habitats avec le temps. Des données ethnographiques et culturelles font également partie intégrante du système cartographique.

Le document définitif regroupera les données cartographiques et ethnographiques et les récits des Anciens. On apprendra aux membres des bandes à utiliser les systèmes de positionnement global (GPS) et les systèmes d'information géographique (SIG) pour assurer la continuité de l'analyse des modes traditionnels d'utilisation des terres.

En juillet 1999, les responsables de l'étude EUOTT de la bande indienne de Swan River publieront le document final, ce qui coïncidera avec le centième anniversaire de signature du Traité 8 au Petit lac des Esclaves. En fin de compte, ces excellentes cartes sur l'utilisation traditionnelle des terres aideront les intervenants à planifier l'exploitation des ressources, à préparer leurs revendications territoriales et à préserver leur histoire culturelle à titre éducatif. Les chefs et les conseils des Premières nations du Lakeshore de même que le conseil tribal utiliseront ce document pour leurs transactions avec l'industrie forestière. En même temps, les écoles s'en serviront pour apprendre aux enfants à assurer la survivance de leurs traditions.

Exemple 5
Titre du projet : Étude sur l'utilisation des terres de la nation crie de Nisichawayasihk, stratégie et plan d'exploitation
Auteur : Nation crie de Nisichawayasihk (Manitoba)

La nation crie de Nisichawayasihk du centre-nord du Manitoba (Nelson House) travaille à la préparation d'un plan détaillé d'utilisation des terres sur son territoire traditionnel. L'accord multipartite d'application de la nation crie de Nisichawayasihk (qui a remplacé la convention de 1977 sur l'inondation des terres du nord du Manitoba), prévoit la planification de l'utilisation des terres et la cogestion des ressources avec la province du Manitoba. À cette fin, on a créé un Conseil de gestion des ressources qu'on a chargé de préparer le plan d'utilisation des terres dans la région riche en ressources de la nation crie de Nisichawayasihk. Ce plan portera sur l'aménagement des ressources forestières et la possibilité de développer la foresterie commerciale.

En outre, la nation crie de Nisichawayasihk a signé, le 29 mai 1997, l'entente-cadre du Manitoba relative aux droits fonciers découlant des traités. En tant que Première nation ayant droit à des terres, la nation crie de Nisichawayasihk procède actuellement à la sélection de 32 000 ha de terres en vertu de l'entente sur les droits fonciers ancestraux (DFA) et des condtions du Traité n° 5. L'entente DFA prévoit également une zone d'intérêt communautaire (ZIC) qui s'étend dans un rayon de 30 km depuis la communauté principale de Nelson House. Selon l'entente DFA, les intérêts de la Première nation de Nisichawayasihk passent avant la plupart des projets d'aménagement des ressources et les attributions envisagées dans la ZIC, notamment les opérations de foresterie commerciale, au cours des trois ans que doit durer le processus de sélection des droits fonciers.

Même si la principale communauté de Nelson House est accessible par la route provinciale 391 à grande circulation, la majeure partie des 22 000 km^2 de la région riche en ressources de la nation crie de Nisichawayasihk est relativement éloignée et n'est accessible que par bateau, motoneige, traîneau à chiens ou encore par avion à flotteurs et à skis. Outre les multiples utilisations

traditionnelles des terres par la nation crie de Nisichawayasihk dans tout son territoire, celle-ci exploite la compagnie forestière Nelson House Forest Products. Il n'est pas étonnant que la Première nation souhaite renforcer l'emploi durable dans le secteur forestier, notamment en produisant des matériaux de construction résidentielle. Cela explique que le chef, le conseil et les membres de la communauté tiennent autant à se doter d'un plan d'utilisation des terres qui protège les utilisations traditionnelles des terres et des ressources naturelles et qui favorise l'exploitation forestière commerciale.

À l'exception des parties du territoire situées le plus au sud, les opérations forestières commerciales à grande échelle n'ont pas encore envahi le territoire traditionnel de la nation crie de Nisichawayasihk. Toutefois, la compagnie forestière Tolko Manitoba Inc. détient un permis d'aménagement forestier qui touche la majeure partie de la région riche en ressources des Nisichawayasihk. En décembre 1997, cette compagnie s'est également vu octroyer des permis provinciaux pour un plan d'aménagement forestier échelonné sur 13 ans qui prévoit des opérations de foresterie extensive et la construction de routes dans la région riche en ressources de Nelson House. La nation crie de Nisichawayasihk aimerait pouvoir intégrer les opérations approuvées et envisagées de la compagnie Tolko Manitoba Inc. dans le plan général d'utilisation des terres de la région riche en ressources de Nisichawayasihk.

Grâce à l'aide financière du PFPN, la nation crie de Nisichawayasihk collabore avec le Secrétariat des ressources naturelles de la Manitoba Keewatinowi Okimakanak, Inc. à une étude sur l'utilisation des terres de la nation crie Nisichawayasihk, ainsi qu'à une stratégie et à un plan d'exploitation. Cette étude vise les trois objectifs suivants :

- déterminer l'étendue géographique et la nature de l'utilisation traditionnelle, de l'occupation et de l'habitation des terres et des ressources naturelles par les membres de la nation crie de Nisichawayasihk. Cela consiste notamment à répertorier les lieux sacrés, les lieux de sépulture et d'autres lieux spéciaux, et à constituer une base de données sur les utilisations traditionnelles des terres à l'aide de la technologie des Systèmes d'information géographique (SIG);

- documenter les connaissances écologiques traditionnelles de la nation crie de Nisichawayasihk en ce qui concerne les caractéristiques écologiques et les sites sensibles, les plantes médicinales, les changements cumulatifs survenus dans les processus environnementaux résultant de l'exploitation forestière et de barrages hydroélectriques, et d'autres activités;

- inventorier, à l'aide de la technologie SIG, les ressources forestières de la région riche en ressources de Nisichawayasihk, notamment les secteurs destinés à une exploitation dans le cadre du plan d'aménagement forestier étalé sur 13 ans de Tolko Manitoba Inc.;

- comparer les utilisations traditionnelles des terres aux ressources forestières dans la région riche en ressources de Nisichawayasihk, notamment les secteurs qui doivent faire l'objet d'une récolte selon le plan d'aménagement forestier étalé sur 13 ans de Tolko Manitoba Inc.;

- établir, à l'issue de consultations et moyennant la participation de la communauté, une stratégie d'exploitation forestière qui protège les utilisations traditionnelles des terres et les ressources naturelles de la région riche en ressources de Nisichawayasihk et qui prévoit des opérations de foresterie commerciale adaptées;

- engager des négociations entre Tolko Manitoba Inc., la province du Manitoba et la nation crie de Nisichawayasihk au sujet de la stratégie de récolte de la nation crie de Nisichawayasihk.

Exemple 6
Titre du projet : Planification d'une compagnie de récolte du bois
Auteur : Coopérative de commercialisation des produits forestiers de Mitigaawaaki (Ontario)

Depuis 1997, moyennant l'aide financière du PFPN et d'autres organismes, la Coopérative de commercialisation des produits forestiers de Mitigaawaaki de Blind River (Ontario) étudie la possibilité d'acheter une compagnie de récolte du bois. Cela permettra à la coopérative d'obtenir des droits de coupe sur les terres de la Couronne pour assurer son développement économique, d'obtenir un siège à la table de négociation pour un permis de foresterie durable et de multiplier les possibilités pour le titulaire du permis. Parmi les avantages de ce projet, mentionnons des possibilités de développement économique et d'emploi pour les bûcherons des Premières nations, une source possible de bois d'oeuvre pour les scieries des Premières nations, le renforcement des capacités et des compétences commerciales des Premières nations et de nouvelles possibilités de commercialisation pour la coopérative.

Ce projet vise deux objectifs : répertorier les produits des deux zones forestières actuellement exploitées à des fins commerciales ou qui présentent un fort potentiel; préciser la structure de l'industrie des produits forestiers non ligneux afin d'aider les communautés à conquérir un créneau de cette industrie.

Le projet porte sur cinq groupements de produits non forestiers :

- champignons sauvages comestibles ou employés comme plantes médicinales;
- produits utilisés dans l'industrie florale et la décoration d'intérieur;
- baies sauvages comestibles et autres aliments;
- herbes utilisées dans les produits de santé et les cosmétiques;
- semences provenant de plantes forestières.

Chacun de ces groupes a sa propre histoire par rapport aux connaissances écologiques traditionnelles des zones forestières boréales de l'Est et des Grands Lacs/Saint-Laurent.

En 1997, le projet a donné lieu à la publication d'un rapport sur la phase 1 intitulé « Non-timber forest products from the eastern boreal and Great Lakes/St. Lawrence forest zones »[23]. Ce rapport, qui évaluait les possibilités commerciales s'offrant aux Premières nations de la région, était censé orienter les recherches de la deuxième phase et des phases ultérieures du projet.

Idéalement, la prochaine phase portera sur la conception de modèles visant à estimer la présence d'espèces prometteuses dans la région du North Shore. Ces travaux s'appuieront sur les connaissances botaniques que l'on possède des diverses espèces et sur les conditions géographiques et écologiques connues.

Exemple 7
Titre du projet : Jardins patrimoniaux autochtones
Auteur : Première nation d'Eel River Bar (Nouveau-Brunswick)

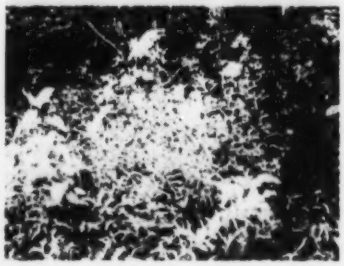

Les Jardins patrimoniaux autochtones de Chaleur Park (Nouveau-Brunswick) seront les premiers jardins de ce type au monde. Pour célébrer les contributions des peuples autochtones à la société, ce sera la première grande attraction touristique autochtone dans le Canada atlantique.

S'inspirant du modèle de jardins patrimoniaux amérindiens du Smithsonian Institute, la communauté s'est lancée dans la préparation d'un plan directeur du site en 1995. Les responsables du projet ont fait des recherches sur les végétaux et sur leurs rapports avec les habitants.

« Ce projet communautaire a bénéficié des connaissances des Anciens, affirme Tim Dedam, gestionnaire du Développement économique et du Tourisme pour la Première nation d'Eel Ground Bar. Ce projet célèbre la contribution de la nature et des plantes à nos médicaments et à notre nourriture, et à la spiritualité de notre société. »

« Le Programme forestier des Premières nations (PFPN) a contribué directement à l'aménagement du terrain, ajoute M. Dedam. Nous avons extirpé les champignons et d'autres espèces indésirables de même que les plantes envahissantes. Des parcelles expérimentales de belle-angélique et d'autres plantes ont été semées. La cartographie du site général s'est faite à l'aide des systèmes d'information géographique et des systèmes de positionnement global. On a également incorporé des dispositifs de sécurité pour empêcher les animaux de venir dévorer les plantes. »

Le financement du PFPN a également permis à la Première nation de mobiliser des fonds d'autres sources. Cela revêt une importance cruciale pour un projet de cette ampleur.

---

[23] **Note :** Ce rapport n'est pas destiné à être diffusé et il contient des données confidentielles de la Cooperative de commercialisation de Mitigaawaaki.

les Jardins patrimoniaux autochtones permettront au public de découvrir les précieuses contributions que les Mi'kmaqs et d'autres Premières nations ont apportées à la société sous forme de connaissances écologiques traditionnelles. En même temps, le projet permettra aux membres de la collectivité de redécouvrir leurs propres contributions. Les Jardins serviront à démontrer le lien fragile qui existe entre les gens et les plantes en inspirant un profond respect pour la Terre, notre mère nourricière, et ses ressources fragiles. En participant aux programmes d'interprétation et d'éducation, les Anciens assumeront à nouveau leur rôle traditionnel d'éducateurs de la communauté, en transmettant leurs connaissances par la tradition orale. Fondamentalement, les Jardins deviendront un lieu de respect, attestant les contributions des Premières nations de manière délicate et intelligente.

Exemple 8
Titre du projet : Sentier de randonnée pédestre Mi'kmaq
Auteur : Première nation de Pabineau (Nouveau-Brunswick)

Cela fait des années que le gouvernement local et les membres de la Première nation de Pabineau songent à remettre en état un réseau de sentiers utilisés par leurs ancêtres Mi'kmaqs pendant des milliers d'années avant la colonisation des Européens. Ce réseau complexe suit les rives de la Nepisiquit sur 130 km de long jusqu'au mont Carleton dans le nord du Nouveau-Brunswick. Les Mi'kmaqs empruntaient ce réseau pour bien des raisons, notamment pour se rendre sur les lieux de chasse, de pêche, de trappage et de cueillette, pour leurs migrations du printemps et de l'automne et comme route pour rejoindre d'autres communautés des Premières nations.

C'est en 1985 qu'un programme de remise en état des sentiers Mi'kmaqs a vu le jour. Les deux premières années, on a passé beaucoup de temps à recueillir des informations (sur l'histoire, les légendes, la flore et la faune) et à baliser la route jusqu'aux chutes Pabineau. En 1998, grâce à l'appui financier du PFPN, on a pu prolonger l'aménagement du sentier au-delà des chutes Nespisiquit et construire une passerelle à piétons enjambant la rivière. De la sorte, on perpétue des activités historiques sur des territoires traditionnels à des fins culturelles et écotouristiques.

Le long du sentier, la nation Pabineau dresse un inventaire des secteurs spéciaux où, par exemple, les légendes de Glooscap sont bien vivantes et n'attendent que l'occasion d'être racontées. De la même façon, la Première nation de Tobique est en train de reconstruire le sentier traditionnel de Maliseet le long des rives de la rivière Tobique, qui rejoindra le sentier Mi'kmaq aux chutes Nespisiquit. Cette région historique regorge de lieux à valeur culturelle et patrimoniale qui nous apprennent quantité de choses sur les traditions des Premières nations qui habitaient la région. On a retrouvé des fragments d'outils en pierre remontant à il y a 5 000 ans dans des sites archéologiques le long des rives de la rivière. On trouve encore aujourd'hui des rideaux de roches qui servaient à la chasse au caribou le long de divers tronçons du sentier.

Exemple 9
Titre du projet : Plantes médicinales dans les terres forestières d'Eel Ground
Auteur : Première nation d'Eel Ground (Nouveau-Brunswick)

Le plan d'aménagement forestier adopté par la Première nation d'Eel Ground tient compte des connaissances traditionnelles des ancêtres de cette bande indienne. Donna Mae Perley, coordonnatrice et responsable du projet, voit dans le projet sur les plantes médicinales « un infime élément d'un plan holistique d'aménagement forestier pour la Première nation d'Eel Ground » et elle estime que « les connaissances traditionnelles des Anciens font partie intégrante de l'aménagement durable et de la préservation de la biodiversité forestière ».

Le projet reconnaît également le fait que les pratiques commerciales d'aménagement forestier ne tiennent généralement pas compte des plantes dotées de vertus médicinales. Dans certains cas, par exemple, la valeur sociale, spirituelle, écologique et économique des plantes médicinales est sans doute bien supérieure à la valeur du bois d'oeuvre. La Première nation d'Eel Ground reconnaît toutefois qu'elle ne peut entièrement renoncer aux valeurs ligneuses de la forêt. En même temps, elle sait que l'aménagement forestier doit tenir compte de l'habitat dont ont besoin ces plantes, qui appartiennent pour la plupart à l'étage inférieur.

Selon Donna Mae, ce projet vise à établir un rapprochement entre les connaissances traditionnelles Mi'kmaqs et les principes scientifiques de l'écologie, de la botanique et, en particulier de la phytotaxonomie. Ce faisant, il contribuera à préserver la biodiversité des espèces végétales que l'on trouve dans la biorégion d'Eel Ground. Enfin, les connaissances recueillies auprès des Anciens seront rassemblées dans un document écrit que pourront facilement comprendre les membres de la communauté. Ce document permettra de mieux comprendre l'habitat de chaque espèce ainsi que sa place et sa fonction dans l'écosystème. En outre, il décrira les vertus médicinales des plantes, leur distribution et les caractéristiques de leurs populations dans tout le paysage boisé. Une fois terminé, ce document incitera d'autres Premières nations à faire des recherches pour faire revivre leurs coutumes traditionnelles. Grâce à l'établissement de partenariats en cours de route, on peut espérer que d'autres initiatives du même genre seront prises sur des territoires plus vastes.

Conclusion

Les Premières nations du Canada redécouvrent l'histoire de leurs connaissances écologiques traditionnelles. Elles trouvent des moyens de retrouver ces connaissances, pour permettre à la génération actuelle de les comprendre afin de les transmettre aux générations futures, à qui elles profiteront grandement. En même temps, les Canadiens non autochtones d'un océan à l'autre sont pris d'un regain d'intérêt pour les connaissances écologiques traditionnelles telles que les ont appliquées pendant des siècles les Premières nations du pays.

Le gouvernement fédéral, qui connaît depuis longtemps la valeur des connaissances écologiques traditionnelles, a conçu toute une variété de programmes différents pour aider les Premières nations à retrouver et à consigner ces connaissances. Suite à l'adhésion du Canada au paragraphe 8 j) de la Convention sur la diversité biologique, le présent document analyse l'un des nombreux programmes nationaux et régionaux financés par le gouvernement canadien pour aider les Premières nations à redécouvrir divers éléments de leur passé.

Le Programme forestier des Premières nations, l'étude de cas préparée en réponse à l'adhésion du Canada au paragraphe 8 j), est financé conjointement par deux ministères du gouvernement fédéral. Son objectif est d'améliorer la situation économique des Indiens de plein droit tout en respectant les principes de l'aménagement durable des forêts. Depuis sa création en 1996, le programme a contribué au financement de plus de 300 projets, allant de l'aménagement forestier dans les réserves au développement d'entreprises.

Le programme veut aider les Premières nations à participer au secteur forestier, notamment à recueillir des données sur les connaissances écologiques traditionnelles pour mieux planifier l'utilisation des terres. On a pu prendre connaissance dans ce document d'un certain nombre de projets actuellement financés par le PFPN pour aider les Premières nations à documenter leurs connaissances écologiques traditionnelles. Beaucoup de ces projets sont financés avec le concours d'autres paliers de gouvernement, de l'industrie forestière et d'instituts universitaires.

À mesure que différents éléments des connaissances écologiques traditionnelles sont rassemblés et mieux compris, les CET sont incorporées dans les directives sur la planification de l'utilisation des terres forestières aménagées par la communauté. De la sorte, les pratiques forestières modernes sont inextricablement liées aux connaissances traditionnelles et à l'utilisation de l'assise territoriale. Les Premières nations comme les non-Autochtones tiennent beaucoup à un aménagement plus judicieux des ressources.

Il ressort clairement de ce document qu'il n'existe pas une seule définition des « connaissances écologiques traditionnelles ». Le sens de l'expression varie selon les rapports que l'on entretient avec la nature et l'environnement. En s'appuyant sur les définitions possibles, ce document a créé une définition pratique acceptable.

Il ressort aussi clairement des exemples de ce projet qu'il n'existe pas une seule façon de recueillir des données sur les connaissances écologiques traditionnelles. De plus, la diversité des usages des données souligne le fait que les CET sont dotées de multiples facettes. Chaque communauté des Premières nations est socialement et culturellement distincte et a ses propres priorités et méthodes en ce qui concerne les connaissances écologiques traditionnelles. Il y a néanmoins un élément commun à plusieurs des projets résumés plus haut : le désir de la communauté de maintenir bien vivantes les connaissances écologiques traditionnelles des Premières nations.

Le Conseil tribal Ktunaxa Kinbasket dans l'intérieur de la Colombie-Britannique a étoffé sa base de données botaniques pour mieux aménager les terres de ses réserves et les forêts de la Couronne.

Dans le sud de l'Alberta, sur l'une des plus grandes réserves du Canada, la tribu des Blood s'occupe de recueillir des données biophysiques fondamentales sur l'utilisation traditionnelle des terres afin de les intégrer dans sa stratégie d'aménagement forestier. Les Anciens et la communauté en général estiment que la stratégie d'aménagement doit tenir compte des valeurs, des croyances et des principes culturels de la tribu.

Au Nouveau-Brunswick, la Première nation d'Eel River Bar est en train d'aménager des Jardins patrimoniaux autochtones, les premiers de leur genre au monde. Au cours de la phase de recherche du projet, on a fait appel aux connaissances des Anciens sur les diverses plantes qui poussent dans la région. Ces Jardins célébreront l'apport de la nature et des plantes aux médicaments et à la nourriture des Premières nations, de même qu'à la spiritualité de ses membres. De plus, les Jardins seront une source d'inspiration pour le public sur les précieuses contributions des Mi'kmaqs et d'autres Premières nations en matière de connaissances écologiques.

Dans le nord du Manitoba, la nation crie de Nisichawayasihk a décidé d'élaborer et de mettre en oeuvre un plan détaillé d'utilisation des terres pour une région riche en ressources couvrant 22 000 km^2. La Première nation est située dans une communauté relativement éloignée des débouchés économiques et des infrastructures sociales que l'on trouve dans le sud. La communauté doit donc lutter pour contrebalancer la création pour ses membres de possibilités économiques viables découlant de la forêt tout en protégeant les utilisations traditionnelles de la terre. Le chef, le conseil et les membres de la communauté de la nation ont décidé d'élaborer un plan d'utilisation des terres en vue d'en protéger les utilisations traditionnelles tout en favorisant la foresterie commerciale qui peut coexister avec ces utilisations.

Le Programme forestier des Premières nations est une véritable étude de cas qui illustre les efforts que le gouvernement canadien déploie sans relâche pour aider à préserver les connaissances écologiques traditionnelles des Premières nations pour les générations futures des peuples autochtones du Canada. Les projets décrits illustrent la façon dont les Premières nations envisagent ce sujet et également la manière dont les données contribueront à préserver ces connaissances. Beaucoup des données recueillies sont partagées entre tous les Canadiens. Mais surtout, une bonne part des connaissances est directement incorporée dans les méthodes de planification de l'utilisation des terres par les Premières nations et les non-Autochtones, méthodes qui contribueront à assurer l'aménagement durable des ressources de notre pays.

« Toutes les choses vivantes sont une et toutes sont interdépendantes sur la toile terrestre; chaque plante et chaque être vivant a des leçons à nous enseigner. La toile terrestre est un cercle d'influences et l'on retrouve des cercles de ce type dans les traditions de tous les peuples de la Terre et dans les cultures anciennes, chacun l'exprimant à sa façon... Chaque chose et chaque être doit trouver cet équilibre pour créer des occasions de progrès. »

- Grey Wolf -

« Les réserves ont effectivement préservé un élément de notre culture. Nous avons beau changer, ce fil de notre culture est toujours là. Et ce fil est la clé qui permettra de faire évoluer les pensées et les consciences de ceux et celles qui ont aujourd'hui le pouvoir de prendre la décision suivante : voulons-nous changer le système et protéger l'environnement ou ne rien changer au système et le détruire? »

- Jewell Praying Wolf James -

Bibliographie

Bayne, D., Hamilton, R., Lucas, M., Paul, A., Paul, L., Mickey, C. et T. Sutherland.1996. Traditional Ecological Knowledge : Draft #3, Protocols for Researchers. Forêt modèle de Long Beach (Colombie-Britannique), Canada.

Berkes, F. et G. Madhav. 1991. Traditional Resource Management Systems. Resource Management and Optimization. Harwood Academic Publishers, U.S.A. 8(3-4), p. 127-141.

Blanchet-Cohen, N. 1996. Strategies for a Living Earth : Examples From Canadian Aboriginal Communities. Biodiversity Associates Report, Environnement Canada. Ottawa, Canada.

Bombay, Harry. 1996. Aboriginal forest-based ecological knowledge in Canada. Association nationale de foresterie autochtone. Ottawa, Canada.

Brubacher, D. et D. McGregor. 1998. Aboriginal Forest Related Traditional Ecological Knowledge in Canada.Association nationale de foresterie autochtone. Ottawa, Canada.

Rapport Brundtland. 1987. Notre avenir à tous. Commission mondiale de l'environnement et du développement. New York : Oxford University Press.

Conseil canadien des ministres des Forêts. 1992. Durabilité des forêts : un engagement canadien. Ottawa, Canada.

Conseil canadien des ministres des Forêts. 1998. Stratégie nationale sur les forêts : 1998-2003. Ottawa, Canada.

Freeman, M.R. 1992. The Nature and Utility of Traditional Ecological Knowledge. Northern perspectives:20(1), p. 9-12.

Garvin, T., Hodgson, G. et M. Robinson. 1994. Mapping How We Use Our Land. Données de catalogage avant publication (Canada). Alberta, Canada.

Grenier, L. 1998. Working With Indigenous Knowledge. Centre de recherches pour le développement international. Ottawa (Ontario).

Hardy, Y. 1997. Le développement durable des forêts, empreinte de la société. Sous-ministre adjoint, Service canadien des forêts. Ottawa, Canada.

Inglis, T. J.1993.Traditional Ecological Knowledge Concepts and Cases. Programme international sur les connaissances écologiques traditionnelles et Centre de recherches pour le développement international. Musée canadien de la nature. Ottawa, Canada.

Direction des politiques et de la propriété intellectuelle, Direction générale de la gestion d'entreprise. 1998. Protecting the Traditional Knowledge of Indigenous Peoples. Industrie Canada. Projet de rapport. Canada.

Limbri, Y. 1998. Benefit Sharing of Indigenous Knowledge. Document préparé pour la Convention de 1998 sur la biodiversité. Ottawa, Canada.

Low, A. P. 1992. Indigenous Knowledge Systems; The Key to Worldwide Sustainable Development. Plenty Canada and Indigenous Network of Indigenous NGOs and Practitioners Involved in Development. Canada.

Mann, H. 1997. Intellectual Property Rights, Biodiversity and Traditional Knowledge : A Critical Analysis In The Canadian Context. International and Environmental Law and Policy. Canada.

Ressources naturelles Canada. 1998. L'état des forêts au Canada 1997-1998. Service canadien des forêts. Ottawa, Canada.

Poole, P. 1995. Indigenous Peoples, Mapping & Biodiversity Conservation : An Analysis of Current Activities and Opportunities for Applying Geomatic Technologies. BSP Peoples and Forest Program, Discussion Paper Series. WWF, The Nature Conservancy and World Resources Institute. Canada.

Quelques données essentielles : les peuples autochtones du Canada. Brochure préparée par la Fédération des municipalités canadiennes.1998. Ottawa, Canada.

Approvisionnements et Services Canada. Loi sur les Indiens. 1989. Groupe Communication Canada. Ottawa, Canada.

Convention sur la diversité biologique. Texte de la Convention, paragraphe 8 j) et décision IV/9 adoptée à la quatrième Conférence des parties.